JOURNAL

DE

CHIMIE MÉDICALE

DE PHARMACIE, DE TOXICOLOGIE

ET

REVUE

DES

NOUVELLES SCIENTIFIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

PUBLIÉ

SOUS LA DIRECTION DE

M. A. CHEVALLIER

Pharmacien Chimiste, membre d l'Académie impériale de Médecine, du Conseil de salubrité,
Professeur à l'École de Pharmacie

TOME DEUXIÈME. — 5me SÉRIE

AOUT 1866

PRIX DE L'ABONNEMENT

12 fr. 50 c. pour toute la France

POUR L'ÉTRANGER, le port en plus, suivant qu'il est établi par les conventions postales.

ON S'ABONNE A PARIS

CHEZ **P. ASSELIN**, GENDRE ET SUCCESSEUR DE **LABÉ**,
LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

En Province et à l'Étranger, chez tous les Libraires

1866

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE PHYSIOLOGIE, par le docteur Jules BÉCLARD, cinquième édition, revue, corrigée et augmentée. Un très-fort volume grand in-8 de 1,300 pages, avec 235 figures intercalées dans le texte 1866. — Prix : 15 fr.

La première partie, de 650 pages, et contenant la **Digestion**, — l'**Absorption**, — la **Circulation**, — la **Respiration**, — la **Chaleur animale**, — les **Sécrétions**, — la **Nutrition**, EST EN VENTE. — La deuxième partie paraîtra dans trois mois; on la paye en prenant la première.

(AOUT 1866)

NOUVELLES PUBLICATIONS

Librairie de P. ASSELIN, place de l'École-de-Médecine

TRAITÉ
THÉRAPEUTIQUE ET CLINIQUE
D'HYDROTHÉRAPIE

DE L'APPLICATION DE L'HYDROTHÉRAPIE
AU
TRAITEMENT DES MALADIES CHRONIQUES
DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET AU DOMICILE DES MALADES

PAR

Le Dr Louis FLEURY

Professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris

TROISIÈME ÉDITION

Entièrement refondue et considérablement augmentée

AVEC FIGURES DANS LE TEXTE

Un très-fort volume grand in-8° de plus de 1,200 pages, cartonné à l'anglaise,

Prix : 17 fr. rendu franco dans toute la France et l'Algérie

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE
DES SCIENCES MÉDICALES

Publié sous la Direction de M. le Docteur A. DECHAMBRE

vec la collaboration d'un très-grand nombre de Professeurs, de Médecins et Chirurgiens des hôpitaux civils et militaires et de la Marine.

Cet ouvrage comprendra environ 25 volumes grand in-8° de chacun 800 pages et sera publié par demi-volume, tous les trois mois.

Des figures sont intercalées dans le texte aussi souvent qu'elles sont jugées nécessaires.

Le prix du demi-volume, rendu *franco de port* dans toute la France et l'Algérie est de 6 francs.

Le huitième demi-volume vient de paraître.

TRAITÉ DE LA DYSPEPSIE

Par le Dr BEAU

Médecin de l'hôpital de la Charité, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie impériale de médecine

Un volume in-8°, cartonné à l'anglaise. — Prix : 6 fr.

Rendu franco *dans toute la France et l'Algérie.*

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY
Coll. WellMOmec
Coll.
No.

JOURNAL
DE
CHIMIE MÉDICALE,
DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE.

5me Série; Tome II; N° 8. — Août 1866.

CHIMIE.

FABRICATION DES CHARBONS DE VARECHS. NOUVELLE MANIÈRE D'EN EXTRAIRE LE BROME ET L'IODE ET DE DOSER CE DERNIER CORPS AU MOYEN DES HYPOSULFITES ALCALINS.

Par M. Ed. Moride.

Depuis longtemps on fabrique sur les côtes de l'Océan et de la Manche la soude de varechs en brûlant dans des fosses à l'air libre et à une haute température les algues marines desséchées. Mais cette opération encore primitive donne lieu à beaucoup de pertes; une partie des sels alcalins sont transformés en produits sulfurés ou en silicates insolubles. Les chlorures de magnésium, les iodures de sodium sont décomposés, et il se volatilise alors de l'acide chlorhydrique, de l'iode, des bromures et chlorures de sodium.

Bien des fois on a cherché à retirer directement les sels solubles contenus dans les goëmons au moyen de la macération soit à chaud, soit à froid; mais les transports des algues à l'usine devenaient souvent impraticables, l'encombrement était gênant, le produit des macérations se colorait difficilement, et les liqueurs, qu'on n'obtenait que d'une faible densité, étaient coûteuses à évaporer.

Récemment, M. Edward Strandfort a essayé en Angleterre de distiller les varechs à vases clos dans des cornues à gaz. Les résultats de l'opération étaient des huiles pyrogénées et des résidus charbonneux d'où il retirait les sels et par suite le brome et l'iode; là encore ce travail, qui nécessite une main-d'œuvre considérable, un grand encombrement et des transports onéreux, a dû être abandonné.

Ma méthode évite tous les inconvénients ci-dessus. En effet, je me borne à torréfier, ou plutôt à convertir en charbon à l'air libre, en tout temps et sur les lieux mêmes où elles ont été récoltées, les plantes marines fraîches ou sèches. Je me sers pour cela d'nn appareil portatif particulier, une espèce de petit fourneau qui produit un charbon que je lessive ensuite avec facilité et promptitude dans les appareils à déplacement.

En général, 100 parties de goëmon frais représentent 20 parties de goëmon sec, 5 parties de charbon et 3 de cendres.

Quant aux quantités d'iode et de brome, elles varient selon l'espèce des plantes employées; ainsi, comme l'avait démontré le premier M. Gaultier de Claubry, ce sont les grandes laminaires qui contiennent le plus d'iode.

Le produit de la lixiviation, constituant des liqueurs d'une densité déjà élevée, est concentré dans des chaudières chauffées par la vapeur; j'en retire les sulfates de potasse, les chlorures de sodium et de potassium; puis, après les avoir additionnées d'un hypochlorite ou d'acide hypoazotique, je les traite par la benzine dans un appareil spécial, disposé de telle sorte que le carbure d'hydrogène enlève l'iode aux liqueurs, le cède ensuite à de la potasse ou de la soude, et puisse, régénéré de la sorte, resservir indéfiniment.

Le mélange d'iodure et d'iodates alcalins est ensuite précipité par l'acide H Cl, ou, mieux encore, par des liqueurs chlorées, résidus de la fabrication du brome; l'iode obtenu est alors

desséché et amené à l'état de masses ayant l'aspect métallique. Le brome lui-même est enfin retiré des liqueurs privées d'iode par la benzine, soit en la traitant par l'acide sulfurique et le peroxyde de manganèse et distillant, soit en l'éliminant directement à *l'état liquide* dans des liqueurs concentrées et rendues très-acides.

On peut tirer encore un parti avantageux des charbons d'algues marines en les lessivant et évaporant les liqueurs jusqu'à siccité pour en obtenir des sels alcalins iodés et bromés, jouissant d'une puissante action médicale.

Quant aux résidus charbonneux, ils sont pulvérisés, séchés, additionnés de phosphate de chaux, de sang, de chairs et d'autres matières animales qu'ils désinfectent et conservent. Ils constituent ainsi d'excellents engrais.

Un fait digne de remarque, c'est que ces composés noirs, poreux, phosphatés, alcalins, fermentent facilement et deviennent de véritables nitrières artificielles, à la surface et à l'intérieur desquelles il est facile de recueillir des cristaux d'azotate de potasse, de chaux et d'ammoniaque.

Du dosage de l'iode. — La méthode que je propose pour doser l'iode est fondée sur deux principes bien connus : d'une part, la dissolution de l'iode dans la benzine ou le pétrole ; de l'autre, la décoloration des solutions iodées par l'hyposulfite de soude, qui, à raison de sa stabilité, doit être préféré au sulfite ou à l'acide sulfureux indiqués par Dupasquier et par M. Bunsen.

Voici comment on doit opérer.

On prépare d'abord une liqueur normale contenant par litre d'eau environ 40 grammes d'hyposulfite de soude, de telle sorte que 50 centimètres cubes (ou 100 demi-centimètres cubes) de cette solution décolorent complétement 1 gramme d'iode.

On prend alors 10 centimètres cubes de la liqueur à essayer, on l'étend d'eau si elle est très-concentree, et on y ajoute avec

précaution, après l'avoir rendue acide par l'acide hydrochlorique, quelques gouttes d'acide hypoazotique. Dès qu'elle jaunit, on l'agite avec la benzine ou le pétrole, qui se colorent immédiatement en rose ou en violet. Le carbure iodé est séparé du liquide acide au moyen d'un tube à déplacement. L'opération doit être répétée ainsi jusqu'à ce que le liquide dissolvant arrive à ne plus se colorer.

La benzine iodée provenant de ces divers traitements est réunie et lavée avec de l'eau distillée qui lui enlève toutes les traces de composés chlorés ou bromés, sans emporter sensiblement l'iode. C'est alors qu'en l'agitant sans cesse, on y ajoute, au moyen d'une burette divisée par dixièmes de centimètres cubes, la liqueur normale d'hyposulfite jusqu'à ce qu'on obtienne une parfaite décoloration ; chaque demi-centimètre cube de la liqueur normale employée correspond à 1 centigramme d'iode contenu dans les liquides à essayer. Il faut toujours avoir soin de désulfurer les solutions contenant des sulfures, sulfites ou des hyposulfites, en les faisant bouillir avec les acides nitrique, sulfurique ou chlorhydrique.

Pour apprécier la pureté des iodes du commerce, on en dissout 50 centigrammes ou 1 gramme dans de l'eau alcoolisée, et on opère comme ci-dessus.

Lorsqu'il s'agit de la recherche de l'iode dans les plantes marines sèches, il suffit de les couper par petits morceaux ; on les place alors dans une capsule en porcelaine en les recouvrant d'alcool ; on enflamme l'alcool, on agite avec soin la masse au moyen d'une baguette de verre, et on obtient ainsi du charbon ; on lessive parfaitement ce dernier dans un appareil à déplacement, et on agit sur la solution obtenue ainsi qu'il est dit plus haut.

PRÉPARATION DE L'ALUMINE.

Par M. Dulloz.

L'alumine préparée d'après les méthodes ordinaires est gélatineuse et difficile à manier ; par la dessiccation, elle se contracte excessivement, elle se fendille et devient dure. Mais on obtient l'alumine sous la forme d'une poudre bien blanche, très-fine et qui n'est pas du tout gélatineuse, en opérant de la manière suivante :

On dissout 1 kilogramme d'alun dans 5 litres d'eau, on y ajoute 5 grammes de sulfate de cuivre, on jette dans la solution environ 250 grammes de découpures de zinc et on l'abandonne pendant deux ou trois jours dans un endroit convenablement chauffé. Le cuivre se précipite d'abord en recouvrant les lamelles de zinc d'une couche assez épaisse, forme avec elles de petits éléments voltaïques ; il se dégage de l'hydrogène, il se forme du sulfate de zinc, et peu à peu l'alumine se dépose sous la forme d'une poudre excessivement fine. La réaction est terminée lorsque la solution n'est plus précipitée par un excès d'ammoniaque ; mais si on prolonge l'action, il arrive souvent que de petites quantités d'oxyde de fer se précipitent à leur tour et colorent l'alumine en jaune. Il suffit alors de la faire bouillir pendant quelques instants avec de l'acide sulfurique très-étendu, qui dissout l'oxyde de fer avant l'alumine. On recueille ce produit, et comme il ne retient pas d'alcalis, on peut le laver facilement ; enfin on le dessèche.

SUR L'UTILISATION DES RÉSIDUS DE LA PRÉPARATION DU CHLORE ET DE LA FABRICATION DE LA SOUDE ARTIFICIELLE.

Par M. E. Kopp.

Les résidus liquides et acides des ateliers de fabrication du

chlorure de chaux, après avoir déposé les matières en suspension, sont amenés dans des bassins où l'on y ajoute la quantité juste suffisante de marc ou de charrée de soude brute pour détruire le chlore libre et ramener le perchlorure et sesquichlorure de manganèse à l'état de protochlorure. Il y a précipitation du soufre qu'on recueille, et dégagement d'une petite quantité d'hydrogène sulfuré qu'on fait absorber par de l'hydrate d'acide ferrique. La liqueur déchlorée, mais encore acide, est pompée dans des appareils particuliers où elle est saturée par la charrée de soude. L'hydrogène sulfuré qui se dégage en grande quantité est brûlé de manière à se transformer à volonté soit en eau et soufre pur, soit en eau et gaz sulfureux. Le Mémoire que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie donne les détails des appareils à décomposition et à combustion, et des réactions qui ont lieu dans ces opérations.

Une série d'analyses de charrée a donné pour résultat que le rapport du sulfure de calcium à la chaux vive est (2 Ca S, Ca O), comme l'avait admis depuis bien longtemps M. Dumas, et non (3 Ca S. Ca O), comme cela semblait ressortir des travaux postérieurs de M. Unger. Des expériences faites sur la transformation que la charrée subit sous l'influence de l'air montrent que le sulfure de calcium se change d'abord en bisulfure et en chaux vive.

$$2\,(Ca\,S + O = Ca\,O + Ca\,S^2).$$

Le bisulfure passe par oxydation à l'état d'hyposulfite calcique.

$$Ca\,S^2 + O^3 = S^2\,O^2 + Ca\,O.$$

L'hyposulfite calcique, en se desséchant, se convertit en un mélange de sulfite calcique de soufre.

$$S^2\,O^2,\,Ca\,O = S\,O^2,\,Ca\,O + S.$$

Le sulfite passe rapidement par oxydation à l'état de sulfate, et le soufre libre transforme une nouvelle quantité de sulfure de calcium en bisulfure soluble et même en polysulfure. Le sulfure

de sodium, toujours présent en quantité plus ou moins considérable dans la charrée, éprouve des transformations semblables. Comme conséquence de ces réactions, il s'écoule des amas de charrée lessivées par les pluies un liquide jaune ou orangé, très-alcalin, très-sulfuré, renfermant en solution des polysulfures et hyposulfites de calcium et de sodium.

Ce liquide, qui exerce une action nuisible sur l'organisme végétal et animal, et qui, jusqu'ici, n'avait jamais été recueilli, peut être utilisé avantageusement soit pour la fabrication d'hyposulfites et de soufre libre, en le laissant s'oxyder spontanément en couches minces pendant les chaleurs de l'été, ou en le traitant par le gaz sulfureux, soit pour la précipitation des solutions neutres de chlorures de manganèse et de fer, où il fournit un précipité de sulfures mélangés de soufre, ou de polysulfures assez riches en soufre pour pouvoir être brûlés dans les fours à pyrite et servir à la fabrication de l'acide sulfurique.

TOXICOLOGIE.

EMPOISONNEMENT DE TROIS CHEVAUX PAR L'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE.

Par M. Mégnin.

La science a-t-elle établi les propriétés toxiques de l'essence de térébenthine ?

A quelle dose ses effets extrêmes se font-ils sentir ?

Telles étaient, dit M. Mégnin, les questions que m'adressait, il y a quelque temps, M***, conseiller à la cour d'appel de Bourges, chargé d'instruire une affaire pendante devant cette Cour, et dans laquelle un domestique était accusé d'avoir empoisonné par vengeance trois des chevaux de son maître.

Pressé par le juge d'instruction, l'accusé a fini par tout avouer :

il avait administré seul à chaque cheval, à quelques jours d'intervalle, *une bouteille* d'essence de térébenthine. Il est bon de ne pas oublier, pour bien apprécier la chose, que l'essence de térébenthine se donne à l'intérieur, associée à l'alcool ou à une émulsion mucilagineuse, à la dose de 16 à 64 gr. pour les grands animaux.... Il n'est consigné nulle part, que je sache, la dose moyenne à laquelle l'essence de térébenthine détermine les phénomènes de l'empoisonnement.

Les chevaux qui ont avalé la bouteille d'essence de térébenthine, après être tombés plusieurs fois pendant le travail, après avoir présenté des symptômes vertigineux, sont morts successivement, et l'autopsie, faite par un vétérinaire de Vierzon, n'a montré qu'une forte irritation du canal intestinal et des reins.

M. Mégnin reconnaît que l'influence pernicieuse des vapeurs de l'essence de térébenthine est parfaitement démontrée ; il voudrait que, par des expériences bien conditionnées, on pût déterminer exactement les effets de l'essence de térébenthine prise en nature à l'intérieur et à hautes doses. Il est forcé d'avouer que, dans cette circonstance, la médecine légale vétérinaire a été impuissante à aider la justice dans la recherche du crime.

EMPOISONNEMENT PAR L'OPIUM TRAITÉ PAR LA TRACHÉOTOMIE.

Chirurgien de l'hôpital de Nashville en 1865, le docteur Hachenberg fut appelé une nuit par le médecin de garde pour un malade qui étouffait. Il était dans un coma profond : respiration lente, stertoreuse, étouffée, ne comptant que trois ou quatre inspirations par minute, comme s'il y avait eu un obstacle dans le larynx. L'idée d'un œdème de la glotte fut dissipée par l'examen digital. Le médecin et l'infirmière niaient que le malade ait pris de l'opium ni aucun poison. Le cas commandant d'agir, la trachéotomie fut exécutée immédiatement et, dès lors, la mort

semblait réelle, si ce n'eussent été les battements faibles, lents du pouls. L'emploi de la respiration artificielle ramena la vie : quelques minutes après, la respiration se faisait par l'ouverture trachéale ; l'opéré ouvrit les yeux, se leva, et regarda tout étonné antour de lui. C'est alors, et alors seulement, que l'examen des pupilles démontra la méprise par leur contraction. Des renseignements pris, il résulta, en effet, que l'infirmier avait administré par erreur au patient un demi-grain de morphine toutes les demi-heures, et qu'il en avait pris ainsi deux grains et demi. (*Boston med. and. surg. Journ.;* mars.) Heureusement, l'ouverture de la trachée se cicatrisa avec facilité, et il n'en fut que cela ; mais on a, dans ce fait, un exemple frappant de la pratique hasardée de la médecine comme de la chirurgie aux États-Unis. P. G.

RECHERCHE DU CUIVRE PAR LE PHOSPHORE.

Par M. Blondlot.

Si l'on plonge, dit M. Blondlot (*Journal de pharmacie*, avril 1866), un bâton de phosphore dans une dissolution plus ou moins concentrée de sulfate de cuivre, il devient d'abord noir, puis se couvre lentement d'un enduit brillant de cuivre métallique parfaitement cristallisé. Si, lorsque les dernières traces de cuivre ont disparu de la dissolution, on y ajoute une nouvelle quantité de sel, l'action recommence, mais elle est plus lente, et il arrive un moment où la décomposition s'arrête complétement. Vient-on à examiner alors les bâtons de phosphore, on constate que la couche brillante de métal n'a qu'une faible épaisseur, et qu'au-dessous le phosphore est en partie passé à l'état de phosphure noir, en partie demeuré intact. Aussi, lorsqu'on les plonge dans l'eau bouillante, il en sort du phosphore parfaitement blanc. — Lorsque la dissolution de sel cuivrique est très-étendue, il ne

se dépose point de cuivre métallique, et le phosphore devient seulement noir à la surface, tantôt d'une manière uniforme, et d'autres fois par plans circonscrits. Le phosphure de cuivre ainsi produit est en couche très-mince, mais adhérente; de sorte qu'il ne s'en détache aucune parcelle lorsqu'on le manie avec précaution. Du reste, l'acide azotique étendu de son volume d'eau l'attaque, à froid, presque aussi facilement que le cuivre pur, laissant le phosphore sous-jacent avec sa blancheur primitive.

Il est à remarquer que, pour que le phosphore décompose les sels de cuivre, le liquide doit être acide ou alcalin, mais jamais neutre. Du reste, si l'acide prédominant n'est pas de nature à attaquer le cuivre à froid, on peut impunément en forcer la dose. C'est ainsi, par exemple, que si l'on ajoute quelques gouttes de sulfate de cuivre à de l'acide sulfurique concentré, et qu'on y introduise un petit morceau de phosphore, celui-ci ne tarde pas à s'emparer de tout le cuivre. D'autre part, la décomposition a également lieu si la réaction est alcaline. C'est ainsi que les dissolutions ammoniacales de cuivre se comportent avec le phosphore comme les dissolutions acides, ce qui permet d'éliminer à l'avance, le cas échéant, les autres sels métalliques, à l'exception de ceux d'argent que le liquide pourrait contenir, s'ils étaient aussi précipitables par le phosphore.

Ces différents faits m'ont porté à penser qu'on pourrait utiliser le phosphore pour rechercher de petites quantités de cuivre dans les analyses, et particulièrement dans les recherches toxicologiques. Voici comment je procède: je fixe un petit cylindre de phosphore à un fil de platine ou à une mince baguette de verre, et j'introduis un ou plusieurs de ces cylindres dans le liquide à essayer, préalablement acidifié par l'acide sulfurique, ou, au contraire, alcalinisé par l'ammoniaque. Quand, après un temps plus ou moins long, ils sont recouverts soit de cuivre métallique,

soit de phosphore noir, je les agite dans l'eau distillée pour les laver, puis je les immerge dans la moindre quantité possible d'acide azotique étendu, qui les dépouille immédiatement. Je les replonge dans le liquide d'essai, et alternativement dans l'acide, jusqu'à ce qu'elles cessent de devenir noires. Cela fait, l'acide azotique est évaporé à siccité, laissant un résidu qui, repris par quelques gouttes d'eau distillée, donne, avec les différents réactifs des sels de cuivre, des résultats très-nets.

PHARMACIE.

A PROPOS DES ÉLÈVES EN PHARMACIE.

Depuis longtemps les pharmaciens de France déplorent l'insuffisance scientifique et pratique de leurs élèves et, malgré de grands efforts, il reste encore beaucoup à faire.

Tant que l'élève ne sera pas soumis régulièrement à des examens préalables, examens pratiques et théoriques, il restera un fléau pour son patron, un danger pour la profession. Aujourd'hui est élève qui veut. Les uns vont, viennent, quittent au bout de quelques années, ou restent indéfiniment élèves : c'est du temps perdu sans profit.

Les autres deviennent pharmaciens; mais il arrive toujours que, faute des soins et de l'attention de leur maître, beaucoup de ceux-ci resteront ignorants ou incapables et, par conséquent, inférieurs à leur titre.

Si le nombre de ces derniers devient considérable avec le temps, voyez quel danger pour cette profession déjà si pénible, qui doit se soutenir et s'élever par elle-même. On observe la même préoccupation en Angleterre ; l'instruction des élèves y est aujourd'hui une grande question à l'ordre du jour ; il est indispensable de la résoudre.

On lisait dernièrement une lettre d'un pharmacien anglais qui se plaignait au *Meeting pharmaceutique* non-seulement des connaissances superficielles des élèves, mais encore de leur manque d'éducation. Il en citait quatre exemples curieux. Le quatrième mérite d'être rapporté. Un élève se présente pour entrer chez lui et laisse une carte de visite avec cette inscription (sic) : *I am 5 feet 4 1/2 inches... Without my boots... sans mes bottes !* et je demande 45 livr. sterl. par an ! Il évaluait ses services ou s'estimait lui-même, *dit le pharmacien*, à 225 fr. environ par pieds de hauteur !

Cette position n'est plus tenable, et probablement nos honorables voisins, plus habitués que nous à régler eux-mêmes leurs petites affaires, en auront bientôt terminé. Suivons donc leur exemple. Nous voulons que la pharmacie soit élevée et honorée en France, eh bien ! occupons-nous de nos élèves, afin d'avoir de bons pharmaciens !

PRÉCAUTIONS A PRENDRE DANS LA DÉLIVRANCE DES MÉDICAMENTS.

Un procès intéressant vient d'avoir lieu en Angleterre. Un pharmacien connu et honoré donnait depuis longtemps à un homme qu'il connaissait particulièrement de l'alcoolature d'aconit et de la teinture de jusquiame. Ces médicaments étaient mis dans des fioles de formes différentes d'après le goût du malade et son habitude. Toutes les précautions ordinaires n'étaient pas prises, parce que la personne employait ces substances depuis fort longtemps pour combattre une maladie de cœur, etc.

Un jour cet homme, qui était âgé de quatre-vingts ans, envoie deux bouteilles chez le pharmacien, celle où on avait l'habitude de mettre de la jusquiame et une autre pour prendre un liniment, et sans autre mot d'écrit que ces mots : Emplissez et retournez-moi ces fioles. Dans l'incertitude, le pharmacien donna de l'al-

coolature d'aconit et de la teinture de jusquiame comme d'habitude. Malheureusement il mit l'aconit dans le flacon où était ordinairement la jusquiame, et le malade en ayant pris aussitôt une quarantaine de gouttes ne tarda pas à succomber.

On dressa contre le pharmacien une accusation de *manslaughter*, homicide par imprudence, et il y eut des débats considérables. Longtemps on craignit qu'il ne fût condamné pour avoir félonieusement et avec préméditation tué le nommé Boge.

Le pharmacien M. Nookes, homme honorable, jouissait de l'estime publique. La veuve du défunt et aucun membre de sa famille ne pressait l'accusation. On ne savait que penser de tout cela, car enfin on pouvait distinguer les liquides servis et par la couleur, par le goût, les étiquettes, etc.

D'après l'autopsie et les analyses judiciaires, il était prouvé que la mort était arrivée par la paralysie au cœur. Il y avait longtemps que cet homme était malade, etc.

Enfin, après des émotions bien variées et bien vives, M. Nookes fut acquitté aux applaudissements unanimes.

Amis ou parents, le pharmacien ne doit jamais s'écarter de ses habitudes d'ordre et de prudence.

DU PRURIT DANS LES SYPHILIDES.

En général, une éruption syphilitique ne cause pas de démangeaison. M. Gamberini, comme tout spécialiste expérimenté, le reconnaît, et il déclare même que ce caractère négatif est un bon élément pour le diagnostic de certaines éruptions douteuses.

Mais, néanmoins, il a vu, rarement il est vrai, certaines syphilides, notamment les papulo-squameuses, être le siége d'un prurit très-vif. Bien entendu, il s'est assuré qu'il n'existait alors aucune cause accidentelle capable d'exciter la démangeaison.

D'après ses observations, la *syphilide avec prurit* existe prin-

cipalement un peu longtemps après l'infection, chez les sujets de plus de quarante ans, de tempérament grêle, à peau brune, mal nourris.

Le mercure, l'iode et l'arsenic, successivement employés par lui pour combattre ce phénomène, ont échoué. Mais il en est tout autrement, et le succès ne se fait point attendre, si on les administre simultanément réunis, comme ils le sont dans la liqueur de Donowan (1).

(*Giornale italiano delle mallattie venere e delle mallattie della pelle.*) Dr J. LAPEYRÈRE.

APPAREIL POUR L'INSUFFLATION DES POUDRES MÉDICAMENTEUSES DANS LES CAS DE BLENNORRHÉE.

M. RICORD a fait connaître un instrument, imaginé par M. le docteur MALLEZ, pour le traitement de la blennorrhée par l'insufflation de poudres médicamenteuses.

Voici la description de cet instrument et la note de l'auteur :

Les antiphlogistiques, les balsamiques réussissent contre les accidents aigus de la blennorrhagie ; mais les injections de toutes sortes, que l'on pratique après leur cessation, échouent dans un certain nombre de cas.

---

(1) Nous donnons ici la formule de la liqueur et de la potion de Donowan :

Potion antisyphilitique Donowan.

Soluté d'iodo-arsénite mercurique.....	4.0
Eau distillée.....	80
Sirop de gingembre.....	15

Soluté d'iodure double d'arsenic et de mercure, ou d'iodo-arsénite de mercure de Donowan, modifié par SOUBEIRAN.

Iodure d'arsenic.....	1
Iodure de mercure.....	1
Eau distillée.....	98

1/100e de chaque iodure.

Lèpre, psoriasis, lupus.

La difficulté de guérir la blennorrhée ne semble tenir qu'à ce fait : que le point de l'urèthre où l'affection est localisée échappe, par la disposition même du canal, à l'action médicamenteuse, et qu'alors le dernier globule purulent, en vertu de sa propriété d'en engendrer d'autres, se reproduit constamment plus ou moins, suivant les circonstances.

C'est donc à atteindre la lésion circonscrite, et, avec elle, le dernier germe de sécrétion, que l'on s'est toujours appliqué.

Les injections faites avec une sonde, les bougies médicamenteuses ou simples, les pommades, l'injection de glycérine et de sous-nitrate de bismuth, qui remplit le mieux le canal, répondent en partie à cette pensée ; mais en recouvrant, comme je l'ai essayé, les parois de l'urèthre dans toute sa longueur d'une couche plus ou moins épaisse de poudre médicamenteuse, on me semble atteindre parfaitement ce résultat beaucoup cherché.

L'instrument dont je me sers pour cela, et que j'ai fait faire par MM. Robert et Collin, est très-simple ; il se compose : 1° d'une poire en caoutchouc munie d'un embout métallique ; 2° d'une sonde n°s 7, 8, 9, munie d'un ajutage à cuvette qui se fixe à frottement dans l'embout de la poire ; 3° d'une sonde n°s 15, 17, 19, filière Charrière, ouverte aux deux extrémités. Cette dernière sonde est introduite jusqu'au fond de la portion membraneuse ; on glisse la petite sonde dans son intérieur après avoir placé la poudre dans l'ajutage à cuvette dont elle est munie, et en la fixant à la partie métallique de la poire ; il suffit de presser en retirant l'instrument lentement et en mettant le doigt sur la petite ouverture destinée à laisser rentrer l'air après chaque pression, pour déposer tout le long de l'urèthre toute la quantité de poudre que l'on a successivement introduite dans la cuvette.

On répond ainsi à l'indication d'atteindre tous les points de la muqueuse uréthrale, de les recouvrir d'une couche médicamen-

teuse de telle épaisseur que l'on veut, *comme le démontre l'expérience sur le cadavre.* Cette application d'ailleurs, faite avec soin, n'est nullement douloureuse pour les malades atteints de blennorrhée ; et l'objection qui pourrait être faite de l'introduction répétée de la sonde semble d'autant moins sérieuse que, en faisant uriner le malade avant la petite opération, et en lui recommandant de boire peu, on peut laisser trois et quatre heures le médicament en place, ce qui ne s'obtient pas par les injections les mieux faites.

AVIS AUX JEUNES CHIMISTES ANGLAIS.

On trouve dans le journal anglais le *Daily News* l'impertinence suivante :

« On demande dans un laboratoire privé un jeune chimiste « comme *assistant* (préparateur). Il devra s'appliquer aux recher- « ches, exécuter des analyses commerciales et *servir à table.* « Un diplômé sera préféré (!). *S'adresser au bureau du jour-* « *nal*, etc.

Nous ne sommes pas Anglais, nous n'avons pas l'orgueil de l'Anglais, et certes cet orgueil est bien connu ; mais il n'est pas en France un des jeunes élèves sortant de nos laboratoires avec les connaissances demandées par le journal, qui voulût oublier sa dignité et qui, sortant du laboratoire, deviendrait le domestique de celui qui l'emploie.

En France, si nos élèves, si les jeunes chimistes s'approchent de la table, c'est comme nos invités et non comme nos valets.

A. C.

SYSTÈME MÉTRIQUE.

De grands meetings se tiennent en Angleterre et en Amérique. On y débat une question très-intéressante : l'adoption du système

métrique. Il est très-probable que la proposition sera prochainement adoptée.

L'application générale du système métrique sera une chose des plus utiles relativement à l'exercice de la pharmacie.

FALSIFICATIONS

RÉFLEXIONS A PROPOS DE LA VENTE FUTURE DES ENGRAIS.

Le Corps législatif vient d'être saisi d'un projet de loi relatif à la répression des fraudes dans la vente des engrais. L'exposé des motifs qui le précède énumère d'abord les éléments que le végétal doit trouver à sa portée pour vivre et croître, et qui, enlevés par l'homme et les animaux pour subvenir à leurs besoins, doivent lui être restitués. Il y a donc nécessité de recueillir dans les villes et villages tout ce qui émane des animaux et de l'homme même. Dès que l'agriculture a senti la nécessité de rechercher ces éléments fertilisants, leur prix est devenu considérable, et les fraudes ont été pratiquées dans des proportions d'autant plus larges que la législation a été impuissante à les réprimer.

L'art. 423 du Code pénal, la loi du 27 mars 1851, celle du 23 juin 1857 sont insuffisantes : elles ne punissent pas la complicité, elles ne punissent pas celui qui trompe l'acheteur en donnant un faux nom, en assignant une fausse origine aux produits ou en indiquant de fausses proportions dans les éléments fertilisants qui les composent.

On doit distinguer deux sortes d'engrais : 1° les engrais naturels ou non composés, comme le noir animal, le guano, le phosphate, la poudrette et le fumier; 2° les engrais composés dont la composition est arbitraire et les éléments réunis par des procédés divers. On trompe ceux qui achètent les premiers engrais en les

humectant pour augmenter leur poids, en y introduisant des matières inertes, en soustrayant certains principes essentiels, en assignant une fausse origine aux substances mises en vente. On fraude dans la vente des engrais composés en leur donnant les noms qui servent à désigner des engrais naturels, en les plaçant sous les marques qui distinguent d'autres produits, en déclarant qu'ils renferment des principes dont ils sont privés, ou en exagérant la quantité qu'ils en renferment.

C'est pour remédier à ces diverses tromperies, et pour compléter ce qu'il y a d'insuffisant dans les lois précédentes, qu'une commission a été nommée sous la présidence de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Cette commission, après enquête, avait d'abord proposé un système qui devait prévenir la fraude par une inspection rigoureuse, mais, en raison de l'extrême difficulté que rencontrerait ce système dans la pratique, on a reconnu préférable d'agir par voie de répression. Le projet de loi présenté au Corps législatif n'indique pas seulement d'une manière générale les divers modes de tromperies, mais il en spécialise les différents cas.

L'art. 1er édicte les peines qui frapperont les diverses fraudes, savoir : nn emprisonnement de trois mois à dix-huit mois et une amende de 50 à 2,000 fr. Puis, dans les paragraphes suivants, il énumère les cas auxquels s'appliqueront ces peines :

1° Elles sont encourues par ceux qui vendent ou mettent en vente des engrais naturels qu'ils sauront altérés ou falsifiés par un mouillage artificiel, l'addition de substances étrangères ou la soustraction de substances utiles.

2° Les peines édictées par la loi sont encourues par ceux qui, en falsifiant ou altérant les engrais naturels ou en vendant des éléments des falsifications, auront préparé et facilité les délits qui viennent d'être indiqués. Un commerçant qui vend à un débitant des marchandises falsifiées le trompe ; s'il agit de con-

cert avec lui, il est son complice : dans les deux cas, il doit être puni.

3° S'il s'agit d'engrais composés, on ne peut punir le mélange puisque leur composition est arbitraire; mais ce qui doit être puni, ce sont les fausses annonces sur la nature, la composition et le dosage de ces engrais.

L'art. 2, applicable aux deux espèces d'engrais, punit ceux qui auront vendu ou mis en vente des engrais en indiquant une fausse provenance, car, en raison de leur origine, ces engrais contiennent les principes fertilisants dans des proportions très-différentes, soit en leur donnant un nom qui sert à désigner d'autres engrais, par exemple, en donnant à des engrais composés le nom d'engrais naturels dont l'efficacité a été reconnue, soit en les plaçant sous des marques de fabrique adoptées pour d'autres produits. Ce dernier délit est en outre puni par la loi du 28 juillet 1824 et celle du 23 juin 1857 sur les marques de fabrique. Il n'est en rien dérogé à ces lois.

L'art. 3 porte que les jugements de condamnation seront, par extrait ou intégralement et aux frais du condamné, affichés dans les lieux et publiés dans les journaux que le tribunal déterminera.

Enfin, l'art. 4 permet d'appliquer aux délits prévus par le projet de loi l'art. 463 du Code pénal, et par conséquent de modérer suivant les circonstances les peines édictées.

Telles sont les dispositions du projet de loi qui donnent à l'agriculture une protection nécessaire, et que le gouvernement recommande à la sollicitude du Corps législatif.

SUR LES CARACTÈRES DIFFÉRENTIELS DU CAFÉ ET DE LA CHICORÉE.

A Monsieur Chevallier, professeur.

J'ai l'honneur de vous prévenir que dans votre ouvrage inti-

tulé : *Dictionnaire des altérations et falsifications des substances alimentaires,* 3e édition, 1857, il y a une erreur à la page 190, quatorzième ligne, où vous dites : Pour s'assurer si le café moulu est mélangé de poudre de, etc.; je puis vous affirmer que nous avons du café dans le commerce d'épicerie à Bone (Afrique), qui précipite aussi bien et souvent mieux que la poudre de chicorée, comme on en trouve qui reste parfaitement à la surface du liquide que vous indiquez.

J'ai été nommé expert (le 2 mai 1866) par et près le Tribunal de première instance de Bone, à l'effet de savoir si un café qui a été saisi par la police au préjudice d'un épicier de notre ville était frelaté ; je m'en suis rapporté à cet article et j'ai dit dans mon rapport que ce café était frelaté. Avant que l'affaire soit appelée, l'épicier est venu me prier (il ne savait pas que j'étais nommé expert par le tribunal) d'examiner son café et me fait assigner comme témoin ; jugez de ma surprise : j'ai moulu moi-même de son café, j'en ai placé sur le liquide acidulé et son café s'est précipité presqu'en entier en moins d'un quart d'heure, tandis que j'en ai trouvé dans le commerce qui reste dix heures à la surface du pareil liquide.

Je ne pouvais en pareil cas soutenir mon rapport; j'ai été le premier à dire au Tribunal que le café n'était pas fraudé, qu'on ne devait tenir aucun compte de mes conclusions, qu'il y avait des cafés qui se précipitaient comme la chicorée et que d'autres ne se précipitaient point ou fort peu.

M. le Président m'a demandé si j'en connaissais le motif. Sans être bien certain, j'ai répondu que probablement ces cafés avaient une texture différente qui se laissait pénétrer plus facilement par l'eau, que cela pouvait provenir du degré de maturité, ou du terrain où on les cultivait. Je vous assure, Monsieur, que le café ne s'était point avarié, qu'il était récemment torréfié, qu'il ne renfermait point de grains fabriqués avec la chicorée ; je

me suis entouré de précautions pour ne pas être trompé une seconde fois; le goût était bon.

Le procureur impérial a demandé un autre expert pour savoir s'il n'y avait pas d'autres moyens certains pour découvrir la fraude ; il a choisi le pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Bone. Ce confrère, que je n'ai point vu, a fait un rapport et ses conclusions étaient qu'il n'y avait point de chicorée ni aucune fraude.

J'ai remarqué que le café précipitait moins abondamment avec le tannin que celui qui restait à la surface du liquide acidulé.

Monsieur, il y a vingt-huit ans, j'avais l'honneur d'assister à vos leçons, car je suis pharmacien de l'École de Paris.

Recevez, etc.

DENAULT,
Propriétaire, pharmacien honoraire et essayeur de la garantie, à Bone.

Bone, 21 mai 1866.

Note du Rédacteur. — Le fait que nous signale M. Denault a été déjà constaté ; nous ne savons à quoi l'attribuer. Ce fait, qui cependant est rare, doit être étudié ; si cependant il y avait doute, on pourrait trancher la question en faisant usage du microscope en agissant sur les deux substances mises en incinération dans l'eau.

Nous serions heureux d'être mis à même d'examiner de ce café, mais en grains et non torréfié. A. CHEVALLIER.

BOTANIQUE MÉDICALE.

SUR LE PHARBITIS NIL (succédané du jalap, etc.).

Presque chaque contrée des régions chaudes du globe, où les convolvulacées se rencontrent en abondance, emprunte aux plantes de cette famille des purgatifs particuliers.

On emploie dans l'Amérique du Nord, le C. *panduratus*, Linn., le jalap à Mexico. Martins indique au Brésil plusieurs convolvulacées purgatives; la principale est l'*ipomœa operculata*, signalée par M. Guibourt comme le *mecohacan* des pharmacologistes.

La Jamaïque possède l'*ipom-tuberosa*, Linn.; la Martinique, le C. *macrocarpus*; Saint-Domingue, l'*ipom-cathartica*; Bourbon, l'*ipom cuamoclit*; la Grèce, le Levant, le C. *scammonia*, la plante qui produit la scammonée.

On trouve en Europe le C. *sepium*, *arvensis* et *soldanella*. La Chine et la Cochinchine font usage, d'après Loureiro, du C. *tomentosus*. L'Inde a été oubliée dans cette longue énumération; c'est elle pourtant qui nous donne le turbith (*turpeth root*, *ipomœa turpethrum*, R.-Br.) souvent désigné dans les ouvrages anciens sous le nom de *turbith végétal*, par opposition au turbith minéral (sulfate jaune de mercure).

C'est un médicament d'une antiquité extrême. Le *Susruta*, livre de médecine sacré des Hindous, signale sa racine comme le meilleur de tous les purgatifs. Il est vrai que la date de cet ouvrage est inconnue, mais son ancienneté ne pourrait être contestée et Rhazes, qui vivait vers le neuvième siècle, donne aussi la description du turbith. Son importation en Europe date de cette époque. Il y acquit une grande vogue et fut inscrit, en 1837, au *Codex* français. On peut toujours dire sans exagération que le turbith occupe une place très-élevée parmi les purgatifs, depuis une centaine d'années. Aujourd'hui, il est tombé en défaveur et sir Shaughnessy lui a porté un coup mortel en faisant voir à Calcutta, par des expériences variées, que son action était très-incertaine, qu'il était peu digne de figurer dans la matière médicale.

Tous les médecins de l'Inde ne partagent pas cette opinion et le turbith y est toujours très-estimé.

Le *pharbitis nil*, Choisy (*convolvulus cœrulea* de Roxburgh), est une plante commune dans beaucoup d'endroits de l'Inde, cependant il est beaucoup plus fréquent au Bengale et dans les districts du Nord que dans ceux du Sud et de la péninsule de Madras. Roxburgh en donne la description suivante :

« Tiges et branches annuelles, grimpantes, pubescentes, de « 1 à 3 mètres de longueur et de la grosseur d'une plume de « corbeau. Feuilles coriaces, larges, cordées à trois lobes aigues « de 4 à 8 centimètres de longueur. Pédoncules axillaires, pu- « bescents, à deux et trois fleurs. Bractées et sépales linéaires ; « fleurs larges d'une très belle couleur bleu luisant. Stigmate « subglobuleux, large, granduleux, ayant trois lobes. Capsule « beaucoup plus courte que le calice, lisse, à trois cellules con- « tenant chacune deux semences. »

Avant d'aller plus loin, il serait bon de dire un mot de son nom spécifique *nil*. C'est simplement un mot hindou qui signifie bleu, et que les Indiens donnent à la plante à cause de la grande beauté de ses fleurs bleues. Ce mot est devenu anglais peu à peu comme *nilgherries* qui signifie montagnes bleues ; les Hindous appellent l'indigo *nil*, ou couleur bleue, et le mot aniline lui-même tire son origine du pur hindou.

Les graines du *pharbitis nil* se trouvent communément dans les Bazan du Bengale, dans ceux du nord et du centre de l'Inde, sous le nom de *kaladana* qui signifie graines noires. Elles sont relativement rares dans le Sud. Leur couleur est donc noire, elles sont arguteuses, de 2 à 3 centimètres de longueur et de la forme de segments d'orange. Mâchées, elles présentent une saveur douceâtre, en laissant dans la bouche un goût acide. Leur odeur est nauséeuse, assez forte, mais elle diminue par la dessiccation et disparaît même avec le temps.

Son analyse n'a point été faite d'une manière satisfaisante Shanghelly nous apprend qu'elles contiennent de la résine, de la

gomme, de l'amidon, de la cellulose, une huile fixe et de la matière colorante.

La propriété purgative de ces graines est connue depuis fort longtemps par les indigènes des pays où elle pousse ; néanmoins ce fut dans les temps modernes que nous en eûmes connaissance pour la première fois (Roxburgh, *flor. Ind.*, 1re éd., vol. 2, p. 91, 1824). Shanghelly fit les premiers essais cliniques à Calcutta vers 1840 (*Bengal disp.*, p. 505) et il put confirmer leur efficacité cathartique, à la dose de 1 gr. 50 à 2 gr. Sur cent administrations, il y a quatre-vingt-dix purgations, cinq vomissements et des coliques dans quinze cas. Les graines occasionnent cinq selles en deux heures ; leur action commence au bout d'une heure et cesse au bout de quatre heures.

Pour confirmer ses expériences, Shanghelly rapporte des résultats identiques qui furent obtenus par les docteurs Chapmann, Green, Martin, Goodeve, Leckie et Stewart ; il dit aussi s'être bien trouvé de l'extrait alcoolique employé à la dose de 50 centigr.

Beaucoup d'expériences analogues ont été faites par d'autres docteurs anglais dans les Indes, et, comme les résultats ont toujours été les mêmes, il est inutile de les détailler ici. Nous terminons en disant que ce purgatif, le *pharbitis nil,* tient le milieu entre la rhubarbe et le jalap ; son action est moins prompte que celle du jalap, mais tout aussi assurée. Le seul inconvénient est la quantité de poudre assez élevée qu'il faut prendre. Il est vrai que la résine s'emploie à plus petite dose. On la nomme *pharbitisin* et elle s'obtient comme la résine de jalap.

Le *pharbitis nil* est moins cher que le jalap et il peut se reproduire facilement dans tous les pays voisins des tropiques.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

ÉTIOLOGIE DE LA FIÈVRE PALUDÉENNE.

De nombreuses communications, de genre différent, ont suivi la publication des observations du professeur Salisbury et la réclamation de priorité de M. le docteur Lemaire sur la cause productrice des fièvres *paludéennes*, pour plus de précision. Sans signaler toutes ces diverses communications, quelques mots sont indispensables pour faire droit à celles de la presse américaine, qui, en s'étonnant du faible retentissement scientifique obtenu par cette constatation des sporules fébrigènes faite par M. Lemaire dans les effluves des marécages paludéens, — silence qu'elle trouve attesté par notre ignorance du fait, — tend à en suspecter, en infirmer la réalité. Je l'étonnerais bien plus en reproduisant les souvenirs scolaires d'un honorable confrère, attribuant la découverte de ce fait à Gratiolet, et la faisant remonter bien antérieurement. Mais des documents précis, écrits, publics, des communications officielles comme celles de M. Lemaire, peuvent seuls être invoqués pour établir cette priorité ; forcés ainsi de nous l'accorder devant la précision des détails, nos correspondants du *Boston med. and surg. Journal* s'en remettent, pour la gloire de leur compatriote, au mérite d'avoir spécifié, démontré la plante, l'algue proligène de ces sporules morbides. Sans contredit ; mais voici que cette découverte aurait été faite il y a longtemps, empiriquement sans doute et sans que l'on s'en rendît compte ; mais démonstration faite néanmoins avec autant d'évidence que par le savant micrographe américain.

« Étant étudiant, dit M. le docteur Van den Corput, j'ai constaté sur moi-même et à plusieurs reprises qu'ayant laissé sé-

journer dans ma chambre à coucher des algues et des végétaux palustres, contenus avec de la vase dans un large bassin, je ressentais invariablement, quelques jours après, de véritables accès de fièvre intermittente ; » ce qui mit dès lors en question pour lui si la cause des fièvres intermittentes doit être placée dans des émanations gazeuses de nature hydrogénée, comme le voulaient Rigaud, de l'Isle et Julia, ou si elle ne réside pas plutôt dans les algues microscopiques dont les sporules ténues seraient entraînées par les vapeurs aqueuses ou soulevées par les vents. Le temps seul ne lui a pas permis d'éclairer ces doutes par des expériences. (*Journal de médecine de Bruxelles*, avril, p. 330.)

A l'appui de cette assertion du savant rédacteur en chef, le docteur Hannon n'est pas moins explicite. « En 1843, dit-il, j'étudiais à l'Université de Liége : le savant professeur Charles Morren m'avait enthousiasmé à tel point à l'étude physiologique des algues d'eau douce, que j'avais encombré les fenêtres et la cheminée de ma chambre à coucher d'assiettes remplies de vaucchéries, de conferves, de zignêmes, d'oscillaires, etc. J'entretenais avec bonheur mon professeur de mes observations sur ces algues, et chaque fois il me disait : « Prenez garde à l'époque de « leur fructification, les spores des algues donnent la fièvre in- « termittente, — je l'ai éprouvé chaque fois que je les ai étu- « diées de trop près. » — Comme je cultivais mes algues dans de l'eau pure, — et non dans l'eau des marais où je les avais recueillies, je n'attachais aucune importance à ces observations.

« Mal m'en prit. — Un mois plus tard, à l'époque de la fructification, — je fus pris d'un frisson, mes dents claquèrent, — j'avais la fièvre, — elle dura six semaines, — ce fut le docteur Alphonse Leclercq qui m'en débarrassa à Bruxelles, car j'avais alors quitté Liége.

« Quand je revis le professeur de botanique, Charles Morren, je lui racontai ce qui m'était arrivé. « Vous voyez, me dit-il, je

« vous l'avais bien dit; vous n'êtes pas le seul que j'aie vu devenir fiévreux de la sorte. » (Même recueil, mai, p. 497.)

Suscitées par les expériences et les observations de M. Salisbury, ces réminiscences, loin de les atténuer, en confirment la réalité et la valeur, et doivent inciter d'autant plus à les répéter. Si la vérité est de tous les temps et de tous les lieux, elle doit être débarrassée des entraves de l'ignorance pour prendre son essor définitif et paraître dans tout son éclat. Témoin les observations, les remarques, les tentatives faites sur les grandes découvertes, comme la circulation, la vaccine, l'auscultation, l'anesthésie, avant qu'un esprit ou une voix puissante les ait définitivement fécondées et établies sur des bases scientifiques en y attachant son nom. Toute la gloire d'une œuvre qui est souvent celle du temps, des siècles et de nombreux travailleurs, se fixe ainsi sur un seul, et celle de M. Salisbury sera grande s'il a définitivement démontré la cause des fièvres intermittentes paludéennes.

P. Garnier

LA HOUILLE, LES FORÊTS ET LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES.

Sir William Armstrong a examiné, dans une étude qui date déjà de deux ans, l'avenir de l'industrie houillière, et il est arrivé à conclure que dans près de deux siècles les charbonnages de l'Angleterre seront épuisés.

M. Murchison a repris récemment cette thèse dans un discours prononcé à l'Association britannique, et, comme sir Armstrong, il prouve par des chiffres que nous ne sommes pas éloignés de l'époque où les immenses approvisionnements de combustibles accumulés par la nature dans la profondeur du sol auront été dévorés par l'industrie moderne.

La consommation de la houille, en Angleterre seulement, était de 86 millions de tonnes en 1862; elle s'est élevée à 93 millions

en 1864. En supposant qu'elle continue à s'accroître dans la même proportion, ce qui paraît fort probable d'après le développement constant des industries qu'alimentent les combustibles minéraux, on arriverait, à la fin du dix-neuvième siècle, au chiffre énorme de 219 millions de tonnes. Chaque jour, il est vrai, on découvre des gisements nouveaux dans des contrées jusqu'ici inexplorées, mais là aussi l'industrie s'établit, et avec elle la consommation s'accroît encore plus vite. Quelque considérables que soient les dépôts de houille, de lignite ou d'anthracite, il est donc certain qu'on en verra prochainement la fin. Qu'arrivera-t-il alors? C'est ce qu'il est difficile de prévoir. L'humanité éprouvera-t-elle un temps d'arrêt? La verra-t-on obligée d'interrompre sa marche, faute du moteur universel qui l'a si vivement accélérée? La question est grave et mérite l'attention des savants.

M. Péligot, dans un récent travail dont M. d'Archiac a soumis les résultats à l'Académie des sciences, évalue à 133 millions de tonnes la consommation annuelle de houille dans tout le globe. Il a calculé, d'après cette donnée, ce que la combustion de ces énormes masses de charbons minéraux produit d'acide carbonique, et il a trouvé qu'il en est déversé chaque année dans l'atmosphère, par une seule action, 304 milliards de mètres cubes.

Ce gaz, qui a été précipité pendant la période houillière pour former les couches que nous exploitons aujourd'hui, revient maintenant dans l'air d'où il est sorti. Mais comme les forces naturelles qui en avaient purgé l'atmosphère sont en partie détruites, il y reste, et sa présence est peut-être une des principales causes des maladies, autrefois inconnues, qui affligent aujourd'hui l'humanité. Dans les périodes qui ont précédé la création de l'homme, la terre n'était qu'une vaste forêt, au milieu de laquelle les fleuves formaient d'immenses estuaires encombrés de plantes aquatiques; les feuilles des végétaux qui couvraient

le sol et les eaux épuraient lentement l'air, en décomposant l'acide carbonique impropre à la vie des animaux supérieurs. L'homme est venu, et les forêts ont disparu devant lui ; le régime des fleuves a été profondément modifié. Quand les bois que le sol lui offrait ont été épuisés, il a fouillé le sol pour en extraire les combustibles amoncelés dans les périodes précédentes, et, depuis plusieurs siècles, son industrie les transforme en des torrents d'acide carbonique qui restent dans l'atmosphère.

Si l'on considère que l'acide carbonique est plus lourd que l'air, qu'il se concentre par conséquent dans les couches atmosphériques les plus rapprochées du sol, etp artant qu'il entre pour une proportion assez grande dans l'air que nous respirons, on ne s'étonnera plus de voir les conditions d'existence de l'homme subir de profondes modifications. Les maladies épidémiques qui viennent périodiquement ravager les contrées les plus peuplées de la terre n'ont peut-être pas d'autre cause.

Si l'on examine en effet la marche de ces fléaux, on les voit naître et se développer dans les régions les plus basses du globe. C'est dans la presqu'île du Gange que le choléra existe à l'état endémique ; c'est du golfe du Mexique que la fièvre jaune sort pour reporter ses ravages sur les côtes de l'Atlantique ; les fièvres endémiques de l'Afrique ne se montrent que dans les plaines les plus basses ; le typhus des bêtes à cornes naît dans les steppes de la Russie méridionale sur les bords de la mer Caspienne, qui forme, comme on sait, une vaste dépression dont le niveau est inférieur à celui des autres mers. Il suffit, pour se mettre à l'abri de ces maladies, de s'élever à quelques centaines de mètres au-dessus du niveau de la mer. Les plateaux élevés de l'Asie, comme ceux de l'Amérique centrale, n'ont jamais subi leurs atteintes. Par contre, les rivages de la mer, le cours des fleuves sont constamment exposés à leurs ravages. N'est-on pas en droit d'en conclure, avec quelque apparence de raison, que les modifica-

tions lentes survenues dans la composition des couches atmosphériques les plus basses n'y sont pas étrangères? Comme nous connaissons une des plus puissantes de ces causes, l'excès de production de l'acide carbonique, n'est-on pas logiquement conduit à rechercher le moyen de rétablir l'équilibre des forces naturelles rompu par le développement de nos industries?

Ce moyen, on le connaît. Il consiste à fixer par la végétation l'excès d'acide carbonique jeté dans l'atmosphère. C'est en rétablissant, sur les bords des fleuves, sur les coteaux dénudés, sur les landes incultes, les forêts qu'une culture insoucieuse de l'avenir en a bannies, qu'on parviendra non-seulement à contre-balancer l'influence délétère des millions de foyers de combustion entretenus par l'industrie humaine, mais encore à assurer des matériaux à cette industrie pour l'époque où les houilles épuisées ne suffiront plus à la consommation. G. Remy.

(*Presse scientifique et industrielle.*)

THÉRAPEUTIQUE.

SUR L'ACTION PURGATIVE DE QUELQUES SEMENCES DES EUPHORBIACÉES.

Pour celui qui étudie la botanique médicale, il n'y a peut-être pas d'ordre naturel qui présente autant d'intérêt et d'importance que les euphorbiacées. On en compte environ 2,500 espèces répandues çà et là par tout le globe, et le botaniste seul peut reconnaître souvent la parenté, la similitude de caractère qui unit les plantes de cette famille. Quelle différence, en effet, n'offre pas, à première vue, le *siphonia elastica*, souvent très-élevé, et l'humble *mercurialis annua?*

Les propriétés et les usages des euphorbiacées varient comme leur aspect, leur port et leurs caractères. Si quelques-unes sont

de violents poisons, comme l'*hippomane mancinella* de Linné, il y en a de très-innocentes, comme l'*emblica officinalis*, dont les fruits, fort réputés dans l'Inde, contiennent le *myrobolan emblic* et sont employés comme de légers astringents. Elles nous offrent des purgatifs de toutes les natures, depuis l'huile de croton, l'euphorbe, jusqu'à l'huile de ricin, si fréquemment employée et que l'on peut administrer sans crainte même à des enfants.

Elles donnent, au Brésil, les *croton draco sanguifluus* et *hibiscifolius*, dont les sucs épaissis et séchés forment une espèce de sang-dragon qui est usité, dans l'ouest du globe, à la manière d'un kino astringent.

Le docteur Zollikoffer (*Lond. Med. bot. transact.*, may 28, 1824) nous a fait connaître les propriétés astringentes et fortement narcotiques de l'*euphorbia hypericifolia*, plante de l'Amérique du Nord. Cette même région produit encore l'*E. ipécacuanha* et *corollata*, qui font partie de la matière médicale des États-Unis et qui sont considérées comme des succédanés efficaces de l'ipécacuanha et de l'émétique. L'usage de ces deux plantes est très-répandu et sans danger.

Les euphorbiacées contiennent encore des toniques de différentes valeurs, des substances aromatiques : la *cascarille du croton elutaria*, le *C. speudochina* ou l'écorce de *melambo* attribuée au *Cr. melambo* et dont l'origine est encore pleine d'obscurité. Parmi les toniques astringents dérivés des euphorbiacées, nous citerons l'écorce du *kirganellia elegans*, Juss., arbre très-réputé à l'île Maurice dans la dysenterie et autres affections de ce genre.

Parmi les toniques altérants, citons le *buxus sempervirens*, qui a été proposé pour remplacer la graine et les feuilles du *croton antisyphiliticus* de Martius, plante du Brésil employée comme un spécifique dans les affections vénériennes.

L'anthelminthique kamela est fourni par une euphorbiacée nom-

mée *rottlera tinctoria* par les Indiens, et Martius pense que l'anthelminthique nommé en Abyssinie *atantash* est la racine de l'*E. depauperata* de Hochst.

Dans l'Inde, le *phyllantus urinaria* et l'*euph. vivulia* sont très-estimés des naturels comme diurétiques. Au cap des Iles-Vertes, les feuilles du *ricinus communis* et du *curcas purgans* sont très-employées comme lactogogues et emménagogues. Les faits rapportés par les docteurs William et Routh sont fort probables, si on se rappelle combien sont rubéfiants et caustiques les sucs et les huiles retirés du *croton tiglium* et du *satropha glandulifera*, appliqués en usage externe.

Nous ne pouvons terminer cette longue énumération sans parler d'autres produits bien connus, quoiqu'ils aient un intérêt moins direct pour la médecine. Le tapioka extrait du *manihot utilissima*, Pohl.; le caoutchouc du *siphonia elastica* de Pers.; le suif végétal de Chine du *stillingia sebifera*, Mich., et enfin d'une espèce de laque appelée *Ceylon lac* et produite par le *croton lacciferum*.

On peut voir, d'après cette courte énumération, que les euphorbiacées constituent une des familles botaniques les plus importantes au point de vue médical. Il n'y en a point qui nous fournisse des produits aussi nombreux et aussi variés. Il serait trop long de décrire chacune des plantes citées avec tous les détails qu'elle exigerait pour être bien connue des lecteurs, et nous bornerons notre travail à l'examen de l'action purgative de quelques-unes d'entre elles, telles que le *croton tiglium*, le *curcas purgans*, le *C. multifidus*, l'*euphorbia pothyrée*, l'*hiera crepitans*, le *ricinus communis*, l'*anda Gonesii*, l'*aleurites triloba* et l'*omphalea tinctoria*.

Les semences de croton sont fournies par le croton tiglium de Linné, un petit arbre qui habite les régions tropicales de l'Est. Elles ont, quand elles sont fraîches, un pouvoir irritant très-

considérable, et Pereira cite dans sa *Matière médicale* (vol. II, part. 1re, p. 406) un cas où elles ont été mortelles. Les cas d'empoisonnement par l'huile sont beaucoup plus communs, et les toxicologistes en rapportent plusieurs. Ils indiquent comme symptômes une sensation de brûlure persistante à la gorge et à l'œsophage, sensibilité du ventre, fortes douleurs abdominales, efforts violents pour vomir, respiration difficile, sueurs froides, coloration en bleu des lèvres et des doigts, le pouls devient très-petit, et une soif très-intense.

Le phénomène le plus remarquable, à l'autopsie, est l'état d'inflammation et de mollesse des muqueuses intestinales. Il s'est présenté constamment chez tous les animaux dont la mort avait été amenée par l'injection de l'huile dans les veines.

Dans ce cas, l'action des semences est probablement identique à celle de l'huile ; car, appliquées sur un vésicatoire ou sur une surface dénudée, elles produisent une vive irritation et un effet cathartique très-prompt.

Pereira (p. 406) cite un empoisonnement arrivé à Calcutta par l'absorption de la poussière des graines, et voici les symptômes que l'on put remarquer :

Prostration générale, refroidissement, collapsus, douleurs très-vives dans le thorax, la tête, l'estomac, tuméfaction et engourdissement de la langue, pupilles dilatées, etc. Il n'y eut pas d'effet purgatif, ce qui est ici fort important à remarquer. Il est probable que l'intoxication eut lieu sous l'influence d'un principe volatil, peut-être l'acide crotonique découvert par Pelletier et Caventou. D'après le professeur Redwood, cet acide ne serait pas purgatif. Pereira dit qu'il possède une odeur nauséabonde, qu'il irrite fortement les yeux et les narines. Il est certain que l'action purgative des graines doit être indépendante de cet acide. Il est certain que l'expression ne suffit pas pour dépouiller les semences de leur principe actif. Les pharmacologistes fran-

çais ont l'habitude de soumettre les tourteaux à l'action de l'alcool, de distiller et de joindre le résidu à l'huile obtenue d'abord par pression.

Le docteur Waring, qui habita longtemps les Indes, se servait avantageusement de la préparation suivante, qui n'est, du reste, qu'une modification de celle du docteur White (1813, Ainslie, *Mat. med. of Hind.*, p. 292) : les graines de croton, soigneusement épluchées, étaient bouillies à deux ou trois reprises dans du lait ; on en faisait ensuite une masse pilulaire avec 8 gr. de cachou contre 4 gr. de substance préparée ; on y ajoutait quelque essence de menthe poivrée, et on divisait en globules de 10 centigr.

L'action de ces pilules était prompte, efficace, et si, par hasard, elle était trop énergique, ce qui arrivait très-rarement, on la calmait de suite en faisant boire un peu de jus de citron. Le docteur Waring n'a essayé que sur des Indiens ; mais le docteur Marshall, attaché au service médical de Bombay, a pu expérimenter sur des soldats européens, et il s'en est fort bien trouvé. Il estime que la dose citée équivaut à 2 gr. de jalap, à 30 centigr. de calomel et à 30 gr. de sel d'Epsom.

Après le croton tiglium vient le *physio nut* des Anglais, noix médicinale, le *curcas purgans* d'Adam, produit d'un petit arbrisseau très-commun sous les tropiques et dans les portions les plus chaudes des deux hémisphères.

Les graines de cette plante ont quelque ressemblance avec celles du croton, elles sont seulement plus larges, d'une couleur terne, noirâtre, rugueuses au toucher et marquées de beaucoup de petites stries ou crevasses. Dans leur fraîcheur, elles possèdent évidemment des propriétés âcres. Le docteur Manet (Madras, *Med. journ.*, july 1861, p. 37) cite le cas suivant, dans lequel un individu avait avalé quinze ou vingt de ces semences. Une heure et demie après l'ingestion, sensation de brûlure dans

la gorge et l'estomac, suivie de purgation abondante, de vomissements, de crampes dans les extrémités ; ces crampes s'étendent aux muscles de l'abdomen et du dos, présentant alors des symptômes semblables à ceux que produit le tétanos. Survient de la surdité, et le malade devient peu à peu tranquille. Sa convalescence dure plusieurs jours pendant lesquels la purgation continue est le symptôme le plus remarquable de la maladie.

Le docteur G. Benett (*Gatherings of a naturalist in Australia*, p. 402), rapporte quelques observations intéressantes sur l'usage qu'en font les habitants des îles Philippines. Ces informations lui ont été données par un médecin du pays qui regarde cette substance comme un purgatif excellent et très-doux. Il en donne de 1 à 4 graines, rarement cette dernière dose, selon l'âge et la force du malade.

De trois à quatre ans, 1 graine ; de dix à douze ans, 2 graines ; de quinze à dix-huit ans, 3 graines ; et enfin 4 pour un adulte. On les administre le plus souvent à l'état naturel, après les avoir dépouillées de leur enveloppe, ou, le plus ordinairement, sous forme d'émulsion avec de l'eau. L'action se produit en quelques heures, et ce médicament passe pour relever l'appétit.

Quoi qu'il en soit, les expériences personnelles du docteur Benett ne sont pas favorables à l'emploi de ces semences. Il a toujours trouvé leur action très-irrégulière, il fallait souvent employer jusqu'à 6 et 8 graines pour obtenir un effet purgatif; d'autres fois, une seule produisait de suite, et, dans la plupart des cas, le malade éprouvait des sensations de brûlure, des nausées, des vomissements ; et ce qu'il dit là concorde avec les observations de M. Christison (*Dispensatory*, p. 794), sous l'action de l'huile obtenue avec ces graines, qui en contiennent environ 25 à 30 pour 100.

Ce manque d'uniformité dans leur action est un grave inconvénient pour l'emploi médical. Le professeur Christison observa

que le résidu, le marc, provenant de l'expression des graines, conserve des propriétés énergiques ; quelques graines suffisent pour produire la purgation et le vomissement.

Le *curcas multifidus*, Endl, communément les noix médicinales françaises, possèdent une action égale, sinon supérieure à celle du *curcas purgans*. Le docteur Lindley (*Flor. med.*, p. 185) regarde les graines comme le meilleur des purgatifs et des vomitifs. Malgré toute l'autorité qui s'attache à un nom aussi cher à la science, cette assertion peut être contredite. Le docteur Waring a vu un jeune Hindou empoisonné pour avoir mangé trois ou quatre de ces graînes fraîches. Purgation et vomissements très-violents, chaleur et tiraillements de l'estomac, prostration de tous les pouvoirs vitaux, tels furent les principaux symptômes. Il ne recouvra la santé que sous l'influence du jus de citron et des stimulants.

A côté, vient l'*euphorbia lathyris* de Linné, le *caper spurge* des Anglais, qui est une plante européenne. Elle nous présente un intérêt particulier, parce qu'elle nous prouve que les graines des euphorbiacées conservent sous nos climats froids et peu propices les propriétés actives et énergiques de leurs congénères des pays chauds. Les graines de l'*euphorbia lathyris* ont le volume d'un grain de poivre, leur saveur est d'abord douce, puis âcre à l'arrière-gorge. Lorsqu'on les mange, on ressent une brûlure dans la bouche, l'œsophage et l'estomac, et, si on en a pris de 6 à 12, elles produisent l'effet d'un éméto-cathartique très-violent.

L'huile d'*euphorbia lathyris* a été mise en pratique par le docteur Calderini. Il a vu qu'à la dose de 6 à 8 gouttes elle constituait un purgatif efficace sans provoquer ni nausées, ni coliques. Plus tard, des essais ont été faits à la clinique de Boulogne ; les résultats ont prouvé que l'action de cette huile était très-irrégu-

lière et très-incertaine, ce qui est pour l'emploi médical un grand inconvénient.

Disons, avant de passer outre, qu'à l'état frais les capsules de cette plante, qui sont très-certainement un poison âcre, perdent leurs propriétés par la dessiccation et deviennent inoffensives, au point qu'on peut les employer comme succédané des câpres, etc. (*La suite au prochain numéro.*)

OBJETS DIVERS.

CONGRÈS MÉDICAL INTERNATIONAL DE PARIS.

A Monsieur le Rédacteur en chef du JOURNAL DE CHIMIE MÉDICALE.

Paris, le 1er juin 1866.

Monsieur le Rédacteur,

Un Congrès médical international doit se réunir à Paris, en 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle. Le moment est donc venu de faire connaître à nos confrères et le projet lui-même, et ce qui a été fait déjà pour en assurer la réussite. En cette circonstance, nous ne saurions mieux faire que de recourir à la publicité de votre estimable journal, et nous venons demander à votre bienveillance l'insertion de la note que nous avons l'honneur de vous adresser.

Dès le mois de novembre dernier, un comité central se formait à Paris, dans le but de préparer l'organisation du Congrès de 1867, et de répondre ainsi au vœu émis par le Congrès de Bordeaux.

Les membres de ce comité sont :

MM. E. Barthez, Béclard, Béhier, Bouchardat, Bouillaud, Broca, Dechambre, Denonvilliers, Follin, Gavarret, Gosselin,

Jaccoud, Lasègue, Longet, C. Robin, Tardieu, Verneuil, E. Vidal, Würtz.

La commission s'est définitivement constituée le 7 décembre, pour la nomination de son bureau, qui a été ainsi composé :

Président : M. Bouillaud.

Vice-Présidents : MM. Denonvilliers, Gavarret, Tardieu.

Secrétaire général : M. Jaccoud.

Secrétaire-Trésorier : M. E. Vidal.

Cela fait, nous devions, avant tout, solliciter de M. le Ministre de l'intérieur l'autorisation de réaliser le projet formé ; cette autorisation nous est arrivée le 20 mars. Le bureau du comité s'est aussitôt mis en rapport avec M. le Ministre de l'instruction publique, qui, non content de donner son entière approbation à cette œuvre exclusivement scientifique, a bien voulu nous permettre de la placer sous son haut patronage. M. le Ministre de l'agriculture et du commerce n'a pas accueilli avec moins de faveur la communication que nous avons eu l'honneur de lui faire ; enfin, M. le Ministre des affaires étrangères a daigné nous accorder son appui, et nous promettre de signaler et de recommander le Congrès aux représentants de la France à l'étranger.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, où en sont les choses, et nous sommes certains que ces conditions, éminemment favorables, sont déjà par elles-mêmes de puissantes garanties de succès. Mais, d'ailleurs, le Congrès tire, de son caractère spécial, une importance exceptionnelle, qui ne peut être méconnue. Dépassant, en effet, les limites de nationalités entre lesquelles se sont renfermées jusqu'ici les assemblées médicales, le Congrès international de Paris ne sera pas une simple réunion de médecins : ce sera l'affirmation du mouvement scientifique de notre époque, et le premier acte visible de cette alliance intellectuelle qui unit les travailleurs de tous les pays.

Nous connaissons le dévouement et le zèle de la presse médicale pour les véritables intérêts de la science ; nous sommes assurés par là qu'en cette grave circonstance son précieux concours ne nous fera point défaut.

Dans ses prochaines réunions, le comité s'occupera de l'élaboration des statuts et du programme du Congrès ; dès qu'ils seront arrêtés, nous aurons l'honneur de vous les communiquer.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, agréer nos remercîments et l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du comité :

Le Secrétaire général, JACCOUD.

Le Président, BOUILLAUD.

AVIS A NOS CONFRÈRES.

Dixième congrès des Sociétés de pharmacie de France.

Lille, le 1er juin 1866.

Monsieur et honoré Confrère,

Le Comité d'organisation du dixième Congrès des Sociétés de pharmacie de France a l'honneur de vous inviter à prendre part aux réunions scientifiques et professionnelles qui auront lieu à Lille les 17, 18 et 19 août 1866.

La première séance se tiendra le vendredi 17, à six heures du soir, dans un des salons de l'Hôtel-de-Ville.

Après avoir reconnu la régularité des pouvoirs de Messieurs les délégués, on procédera à la nomination des membres du bureau définitif appelé à présider les séances du Congrès.

Les questions à l'ordre du jour sont celles posées par le Congrès de Rennes :

1° Y aurait-il utilité à autoriser les pharmaciens d'une ville ou d'un département où il n'y aurait pas une Société de pharmacie à nommer un délégué ?

2° Démontrer l'influence de la limitation du nombre des officines sur l'avenir de la profession ;

3° Des moyens de récompenser les élèves les plus méritants de la circonscription où se tiennent les Congrès ;

4° Étude des tannins (continuée) ;

5° Étude botanique, chimique, thérapeutique et pharmaceutique du colchique ;

6° Étude botanique, chimique, thérapeutique et pharmaceutique des rubiacées indigènes.

Les communications, travaux et rapports sur ces questions, devront être adressés avant le 15 juillet prochain (terme de rigueur) à L. H. Lotar fils, l'un des secrétaires, pharmacien à Lille, 27, rue de Roubaix.

Tous les travaux écrits ou imprimés qui n'auront pas été préalablement communiqués à la commission, à l'époque ci-dessus désignée, ne pourront être lus en séance générale.

Les pharmaciens du nord de la France seront heureux de vous compter parmi les membres de cette solennité professionnelle, où l'expérience et les travaux de chacun pourront contribuer à la solution de questions utiles aux intérêts de la grande famille pharmaceutique.

Le droit d'entrée au Congrès pour les pharmaciens étrangers à nos départements du Nord, Aisne et Pas-de-Calais, est fixé à 15 francs. Messieurs les délégués en sont exempts.

La Société des pharmaciens du nord de la France offrira, le dimanche soir, un banquet à Messieurs les délégués et pharmaciens étrangers.

Une réduction de 50 pour 100 sur tout le parcours du chemin de fer du Nord (pour l'aller et le retour) sera accordée à tout pharmacien muni d'une carte demandée avant le 1er août à M. Jean, pharmacien, rue Esquermoise, 75, à Lille.

Nous espérons, cher Confrère, que vous n'hésiterez pas à venir

visiter nos villes industrielles du Nord, nos importantes usines, nos riches manfactures, et que vous emporterez de l'ancienne capitale de la Flandre d'agréables souvenirs.

Le lundi 20 août, on fera une excursion à Bruxelles, dont les riches collections scientifiques et artistiques pourront vous intéresser.

Agréez, très-honoré confrère, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour les membres du Comité d'organisation,

Le Président : V. Meurin.

La carte d'entrée au Congrès est à retirer chez M. Delezenne, pharmacien, rue Royale, 4, à Lille. — La carte de parcours doit être demandée chez M. Jean, pharmacien, rue Esquermoise, 75, à Lille, avant le 1er août.

SACCHAROLÉ ALIMENTAIRE DIT PHOSPHATE DU BLÉ

(*Wheat phosphates*).

Les Anglais donnent ce nom à une préparation très-simple et très-en vogue qui sert à nourrir les jeunes enfants malades, délicats, etc.

Faites une décoction de son ; — passez ; — ajoutez du sucre ; — évaporez à siccité et pulvérisez. — Dose de 3 à 4 cuillerées à café par jour.

Ce saccharolé est employé avec beaucoup de succès dans toutes les maladies de l'enfance, nous avons cru de notre devoir de donner cette petite formule à nos confrères. On peut la leur demander et elle est facile à exécuter.

Il n'est pas étonnant que cette préparation soit plus efficace que celles qui contiennent des phosphates artificiels. Le milieu du grain est constitué par de l'amidon presque pur, c'est près de l'enveloppe corticale que se trouvent la majorité des sels, et

en particulier les phosphates engagés dans des combinaisons organiques naturelles qui doivent se trouver réellement alimentaires.

NOUVELLES DES CULTURES DU QUINQUINA DANS LES INDES.

Le gouvernement anglais continue à encourager l'importation et la culture des quinquinas dans les Indes et Ceylan. Jusqu'à présent les résultats obtenus sont magnifiques, et d'ici à quelques années nous aurons là une source bien riche de quinine, etc.

Ces cultures sont faites avec autant de goût et de soin que d'intelligence, et le quinquina se trouvera bientôt répandu dans toutes les parties de l'Inde, où l'exposition, le sol, peuvent lui permettre de se développer. On exploite déjà les premières plantations qui ont été faites, et on a remarqué que les espèces les plus pauvres en alcaloïde de l'Amérique du Sud ont donné dans l'Inde des résultats bien supérieurs à ceux que l'on peut en obtenir dans leur patrie.

Les Anglais ont employé tous les moyens possibles : vastes pépinières, boutures, semis, tout a réussi au-delà de toute attente.

NOURRITURE DES ABEILLES COMME DIURÉTIQUE.

Il résulte des expériences du docteur Jas.-S. Witmire que la nourriture que les abeilles conservent dans leurs rayons est un diurétique puissant. Selon lui, cette substance possède des propriétés diurétiques d'autant plus précieuses que son introduction dans l'économie n'est suivie d'aucun symptôme fâcheux, à l'exception, toutefois, d'une faible flatulence et d'un léger cours de ventre. Selon la judicieuse remarque de l'auteur, le dernier de ces accidents est plutôt utile que nuisible, particulièrement dans la dysurie, quand il y a irritation du col de la vessie et de

l'urèthre, ou bien dans la rétention d'urine, quand il y a inflammation complète des voies urinaires.

LES PETITS MÉTIERS A LONDRES.

Comme Paris, Londres possède aussi au coin des rues ses marchands de pommes de terre. Mais elles ne sont point vendues frites, bien que ce commerce ait été essayé plusieurs fois et toujours avec quelque succès. Elles sont bouillies, et se préparent en plein air, sur le trottoir, quelquefois comme dans Haymarket, au milieu de la rue. L'appareil dont se servent les marchands est une caisse en fer-blanc, assujettie sur quatre pieds en bois, terminés par une pointe de fer, qui permet de les fixer solidement dans les jointures du pavé. Au-dessous de la caisse, s'accroche une petite grille destinée au charbon. L'appareil est divisé en trois compartiments, dont l'un, le plus spacieux, contient l'eau et les pommes de terre ; les autres servant à tenir chaudes celles qui sont cuites.

Ces différents compartiments sont recouverts avec beaucoup de soin, et un petit tuyau qui s'élève au-dessus de la bouilloire permet à la vapeur de s'échapper. Aux extrémités extérieures sont suspendues de petites boîtes contenant le beurre et le sel fournis aux acheteurs avec les pommes de terre. Elles ont aussi leurs enseignes, quelquefois une invitation grotesque au passant, mais plus souvent le nom du quartier où se tient le marchand. Celui que les étrangers sont le plus à même de voir se tient au carrefour qui unit les rues de Haymarket, Windmill, Piccadilly et Coventry. Il porte pour inscription : « Royal Haymarket. »

Tous ces appareils nommés *patatoes-cans* sont ornés de cuivreries et de petits ornements en étain toujours brillants. Les marchands en sont très-fiers, et que le *patatoes-can* leur appartienne, ou qu'ils soient obligés de le louer, ils mettent un grand

amour-propre à les entretenir luisants de propreté. Nous en avons vu un qui a coûté 10 guinées; il porte des montures en argent et trois lampes dont chacune vaut 5 shillings.

On compte à Londres trois cents de ces *patatoes-cans* fonctionnant dans les rues. Ils fournissent à leurs propriétaires un gain net de 12 à 14 shillings par semaine. Mais ce commerce ne dure qu'une partie de l'année; il commence vers la mi-septembre pour finir à la fin du mois d'avril.

Les heures les plus favorables à la vente sont de dix à deux heures, et particulièrement depuis cinq heures jusqu'à minuit. Plus le temps est froid, plus le brouillard est humide, et plus les acheteurs se pressent autour des *patatoes-cans*. Beaucoup les consomment dans les rues, souvent auprès de l'appareil, la pomme de terre d'une main, le beurre et le sel de l'autre; mais un grand nombre d'ouvriers et de ménagères, occupées toute la journée, y prennent pour leur famille le souper que leurs occupations leur permettent rarement de préparer.

Le débit de cet aliment est considérable. On porte à 1,800 tonnes la quantité de pommes de terre vendue par jour près des *patatoes-cans*, et par chaque période des six mois que dure ce commerce, son produit est de 14,000 livres sterling.

EAUX MINÉRALES.

EXAMEN CLINIQUE DES EAUX DE VALS.

Par M. le docteur Clermont (de Lyon).

Sources de la Désirée *et de la* Précieuse. — L'eau qui coule de ces deux sources, très-alcaline, puisqu'elle contient par litre 6 grammes environ de bicarbonate de soude, se distingue des autres produits sodiques de Vals par sa propriété laxative, qu'elle doit au bicarbonate de magnésie, dissout à la dose de

9 décigrammes l'eau de la *Désirée* et de 7 décigrammes dans l'eau de la *Précieuse*.

Au premier abord, la quantité de ce sel purgatif paraît minime et insuffisante ; mais si, donné à un malade, chaque jour, un gramme de carbonate de magnésie ne tarde pas à le purger, pourquoi, donné à peu près en même quantité, et surtout dissous dans une eau minérale naturelle, le bicarbonate de magnésie n'arriverait-il pas au même résultat ? D'ailleurs, le fait est là, irrécusable et facile à constater : les personnes qui font usage de l'eau de la *Désirée* ou de la *Précieuse* en éprouvent bientôt les effets laxatifs.

Cette propriété de rendre les excrétions alvines plus abondantes et plus répétées donne à l'emploi de cette eau minérale une véritable chance d'à-propos. Nous sommes en effet à une époque où les idées de Brown sur l'utilité des purgatifs semblent régner d'une manière presque exclusive, et on dirait que nous avons refoulé pour longtemps les théories de Broussais, en reléguant les sangsues et la lancette dans le musée historique de l'art de guérir.

Devons-nous rester fidèles aux principes de l'école qui nous a donné les premiers enseignements de cet art ? Lutterons-nous contre le torrent d'idées bonnes ou mauvaises qui entraîne la génération présente et relève, en les rajeunissant, des théories anciennes sur les débris de celles que nous avions naguère ?

Peut-être, après avoir passé quelque temps derrière le rideau, reparaîtront-elles un jour rajeunies, elles aussi, restaurées et portant au frontispice l'inscription toujours sans réplique : *Sic fata voluerunt*.

Non ! la résistance serait vaine, car les masses, même intelligentes, suivent volontiers les idées nouvelles ou soi-disant telles. Aujourd'hui, Guy-Patin ne pourrait plus s'indigner contre les émétiseurs, et Broussais verrait tomber ses foudres, comme l'em-

ploi des émissions sanguines, devant la réprobation générale.

Aussi, sans désespérer de la venue d'un éclectisme médical, rationnel et philosophique, suivons la foule, et puisqu'on purge aujourd'hui comme on saignait il y a vingt ans, partout et toujours, faisons-le avec discernement et, lorsque nous le pouvons, avec des substances qui n'entraînent aucun inconvénient.

Les deux sources de Vals, examinées ici, peuvent remplir cette indication, non *illico*, comme l'eau de Sedlitz et autres, réservées pour les circonstances où le remède doit agir promptement, mais peu à peu, au bout de deux ou trois jours, et plus que suffisamment, si on en continue l'usage deux ou trois semaines.

En premier lieu, étudions leur emploi dans l'état pléthorique, presque toujours constitutionnel (comme l'enseigne M. le professeur Andral), et caractérisé par la grande élévation du nombre des globules du sang, sa moindre quantité d'eau et sa plus vive coloration. La saignée réservée longtemps pour combattre les accidents de la pléthore, comme les hyperhémies actives, peut être remplacée, dans une certaine mesure, par l'eau de la *Désirée* ou de la *Précieuse*, qui fera peu à peu disparaître les tintements d'oreilles, les chaleurs de tête, les vertiges et les autres symptômes de congestion dus à cet état pléthorique, et qu'une eau ferrugineuse ou un traitement par les sels de fer augmenteraient plutôt, en provoquant des congestions cérébrales, des hypertrophies du cœur et diverses hyperhémies qu'il est en général plus facile de prévenir que de combattre.

Certaines hémorrhagies, dit encore M. Andral, coïncident avec un excès des globules dans le sang. Comme la saignée, quoique plus lentement, l'eau de ces deux sources agira sur la pléthore en modifiant le sang lui-même par la diminution du nombre de ses globules, non-seulement parce qu'elle fera pénétrer une quantité d'eau plus grande dans ce fluide, et en conséquence en

diminuera la plasticité, par un effet généralement admis déjà du bicarbonate de soude, mais aussi en provoquant des selles plus nombreuses et un état assez sensible de dépression momentanée.

Les palpitations de cœur se rattachant à une légère hyperhémie et non à une lésion organique, de même que tous les engorgements de viscères thoraciques et abdominaux qui sont dans les mêmes conditions, c'est-à-dire dépendant d'une surexcitation nerveuse provoquée par la grande richesse du sang, pourront être amendés par l'eau de ces deux sources.

Si la pléthore sanguine et les phénomènes pathologiques dont elle est souvent suivie, surtout chez les vieillards, peuvent être réduits par l'eau de la *Désirée* ou de la *Précieuse*, d'autres lésions morbides en reçoivent de même une salutaire influence, soit qu'elle agisse comme antiplastique par ses qualités sodiques, soit qu'elle devienne un agent de dérivation par sa magnésie. Ainsi, il est bien reconnu, par exemple, que les victimes des affections palustres, ayant conservé d'énormes engorgements hépathiques ou spléniques, se sont très-bien trouvées de l'emploi des eaux sodiques et magnésiennes. Quel bienfait n'est-on pas en droit d'attendre, pour les malades qui en ont besoin, des eaux dont nous nous occupons, et dans lesquelles l'alliance de la soude et de la magnésie se rencontre sous de si heureuses proportions !

Dans les dyspepsies flatulentes, ou dans celles symptomatiques d'une constipation tenace, les eaux sodo-magnésiennes sont conseillées par les pathologistes les plus renommés. En les mêlant à quelques narcotiques, nous les avons vues vaincre les douleurs les plus vives dans les gastralgies, les hépatites et d'autres lésions viscérales aiguës, et même en faire cesser jusqu'au dernier symptôme.

L'eau minérale dont nous allons terminer l'examen par une

dernière considération, contient par litre près d'un gramme de chlorure de sodium, ce qui en relève le goût et la fait aisément digérer par les estomacs les plus faibles; mais ce n'est pas tout : le sel dont nous avons rappelé ailleurs le rôle important dans l'économie animale sur la production ou la guérison de plusieurs maladies peut avoir dans le traitement de l'albuminurie une certaine influence qu'il est bon de noter.

Il aiderait en effet, suivant Liebig, à maintenir dans le sang la quantité d'albumine nécessaire à une bonne santé. Ces deux substances composées, sel et albumine, n'y resteraient qu'autant qu'elles seraient combinées ensemble, et celle qui n'y trouverait pas une quantité proportionnelle et suffisante de l'autre en serait éliminée, et il y aurait par conséquent albuminurie quand le sel ferait défaut.

Cette opinion de l'illustre chimiste ayant été expérimentalement confirmée, et de diverses manières, par Wundt, Hortner, Schmits, etc., nous ne craignons pas, en face de ce résultat de plusieurs observateurs, de dire que l'eau de ces deux sources, avec sa minéralisation exceptionnelle, doit devenir la véritable tisane des albuminuriques.

Le nombre des maladies où l'on peut agir favorablement par l'eau de la *Désirée* et de la *Précieuse* composeront donc un cadre nosologique assez large et assez important pour justifier en quelque sorte les noms qu'on leur a donnés; car, ainsi qu'on vient de le voir, ce n'était pas assez pour la nature de les avoir dotées d'une telle proportion de bicarbonate de soude qu'elles pussent compter parmi les trois sources les plus alcalines que l'on connaisse, il fallait encore qu'elle leur donnât un caractère spécial pour la magnésie qu'elles renferment, et qui leur permet de rendre de bien autres services que ceux dont est capable une eau tout simplement sodique. D'ailleurs, cette minéralisation riche et variée qui est d'une si grande importance à la station

thermale de Vals, n'empêche pas ces eaux mises en bouteille de rester claires, limpides, gazeuses, et de donner au loin d'aussi bons résultats thérapeutiques qu'à la source même.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE.

Par M. A. Chevallier fils.

LE BRONZE D'ALUMINIUM.

Depuis quelque temps on trouve dans un magasin récemment ouvert au boulevard Montmartre, et dont l'étalage montre d'un côté des vases, des statuettes, des bustes, etc., d'un métal de couleur grisâtre, dans le genre de l'argent oxydé ; de l'autre, des objets destinés au service de table, couleur d'or, et imitant à s'y méprendre ce dernier métal.

La curiosité est excitée par la matière même de ces produits ; on admire leur beauté et leur élégance. Ce sont vraiment des objets d'art.

Le métal grisâtre est de l'aluminium.

Celui qui imite l'or ou le vermeil est ce qu'on appelle du bronze d'aluminium.

Disons tout d'abord, avec M. Paul Morin, qui dirige l'usine de Nanterre, que la dénomination de bronze d'aluminium est impropre.

Le mot *bronze* a toujours été employé pour désigner les alliages de cuivre et d'étain, parfois mélangés de zinc ; or, les alliages cuivreux d'aluminium ne doivent contenir aucune trace d'étain ou de zinc pour conserver toutes leurs propriétés. Mais cette dénomination a été reçue par le monde industriel. Il serait difficile aujourd'hui de la rectifier.

On a adopté trois titres pour le bronze d'aluminium. Le premier a 5 parties d'aluminium sur 95 de cuivre ; le second en a 7 1/2,

le troisième en a 10. Ce dernier est le plus dur, le plus rigide, le plus tenace et le moins altérable. Les autres, étant moins durs, sont plus faciles à travailler, et partant les objets qu'on fabrique avec ce titre sont moins chers.

Les propriétés principales de cette matière sont l'homogénéité, la malléabilité, la ductilité, la résistance à la traction et au choc, l'élasticité, la supériorité, pour la délicatesse de la fonte, au laiton, au bronze à l'étain ; sa résistance aux influences atmosphériques, ainsi qu'à l'action des corps gras, la facilité à le raboter, à le limer, à le repousser, à le souder et à le dorer.

L'aluminium pur a une densité très-faible, car un poids donné de ce métal représente un volume quatre fois plus considérable qu'un même poids d'argent.

C'est à l'usine de Nanterre que l'on fabrique de nombreux objets en aluminium et en bronze d'aluminium.

Mais la plus grande fabrication est celle des objets pour services de table, et plus particulièrement des couverts à dessert ; car ces couverts ne peuvent se dédorer, la couleur d'or étant la même à la surface et dans toute la masse de l'objet.

Quant au prix, nous nous bornons à indiquer un seul chiffre. Le bronze d'aluminium, 10 pour 100, coûte en lingots 15 fr. le kilogr.

DESTRUCTION DES LIMAÇONS.

Les jardiniers voient souvent leurs semis dévorés en quelques jours par des limaçons et des limaces, et tous leurs efforts pour se débarrasser de ces animaux restent stériles dans la plupart des cas.

Voici un moyen indiqué pour les détruire :

Le soir, quand l'air et le sol seront assez humides pour provoquer la sortie des limaces et des limaçons, on répandra du sel

ordinaire sur le sol où se trouvent les semis qui redoutent leur attaque.

Le lendemain, tous les limaçons et les limaces venus en cet endroit seront morts.

Ce remède peut être bon, mais il est un peu cher.

SUR L'ALTÉRATION DES TISSUS EXPÉDIÉS AUX INDES.

On lit le passage suivant dans une correspondance particulière qui est adressée de Londres, le 5 janvier, au *Courrier du Havre :*

« La chambre de commerce de Manchester, dans sa réunion de mercredi dernier, a entendu le rapport d'une commission qu'elle avait nommée pour rechercher les causes d'une avarie qui se renouvelle souvent et tend à se propager dans les tissus de coton qui sont expédiés aux Indes. Cette avarie, connue sous le nom de *mil dew*, cause un grand préjudice à la vente des marchandises et provoque les réclamations des acheteurs.

« Le rapport établit que le *mil dew*, causant la pourriture des tissus, provient de l'emploi dans la fabrication de savons de sels chimiques, qui engendrent une espèce de miasme attaquant les fibres de la laine, de la jute et du coton.

« Un examen attentif des pièces renvoyées en Angleterre a signalé la naissance d'une plante parasite qui se développe et se propage aux dépens du corps de l'étoffe. Le rapport fait sur le même sujet par la chambre de commerce de Bombay est à peu près identique ; il conclut à l'adoption de promptes et énergiques mesures pour mettre un terme à cette plaie commerciale, qui compromet une des principales sources de la richesse nationale dans la mère-patrie comme dans les Indes. La chambre de Bombay ne croit pas que le transport des étoffes dans des navires construits en fer soit, comme on l'a prétendu, la cause du *mil dew*.

« Les détériorations ont été constatées sur des étoffes transportées par des navires en bois.

« La chambre de commerce recommande aux manufacturiers d'abandonner l'usage du savon et des substances chimiques, et de revenir aux anciens usages, qui loin de compromettre la solidité des tissus, ne faisaient que donner une plus grande consistance et une plus grande tenacité aux fibres formant l'étoffe.

« La chambre de commerce de Manchester est d'avis de faire une démarche auprès du Gouvernement pour demander l'appui et le concours de l'administration, à l'effet de développer l'agriculture dans les Indes-Orientales au point de vue de la production cotonnière. »

PRÉPARATION DES ALLUMETTES CHIMIQUES SANS PHOSPHORE.

Par MM. Hjerpe et Poltzer.

Voici, d'après M. Hjerpe, la composition de la pâte de ses allumettes :

Chlorate de potasse..... de 4 à	6	parties.
Bichromate de potasse.....	2	—
Oxyde de fer.....	2	—
Colle-forte	3	—

On peut remplacer l'oxyde de fer par de l'oxyde de plomb ou de manganèse. Ces allumettes ne s'enflamment que sur un frottoir spécial, enduit de la pâte suivante :

Sulfure d'antimoine	20	parties.
Bichromate de potasse.... de 2 à	4	—
Oxyde de fer, de plomb ou de manganèse.. ..... de 4 à	6	—
Poudre de verre.....	2	—
Colle-forte ou gomme..... de 2 à	3	—

EMPLOI DE L'ALCOOL CAMPHRÉ POUR DÉTRUIRE LES INSECTES.

M. Eugène Robert, savant naturaliste, vient de faire des essais

fort intéressants d'une méthode nouvelle pour la destruction des insectes. Chargé, par l'administration des plantations et des promenades de Paris, de porter remède à de gros ormes du boulevard d'Enfer qui venaient de recevoir la deuxième ponte du scolyte, M. Eugène Robert eut la prudence de ne pas employer la méthode de décortication ordinaire, en raison de la grande sécheresse qui régnait alors. Il ne fit que planer légèrement la vieille écorce, afin de favoriser l'absorption de la liqueur insecticide d'une part, et, d'autre part, de bien dégager l'orifice des galeries de ponte encore occupées par l'insecte femelle. Puis, à l'aide d'une brosse à badigeon, il fit imprégner toute la surface du tronc d'une dissolution concentrée de camphre dans l'alcool.

Le résultat obtenu a dépassé toutes les prévisions ; non-seulement les insectes présents ont disparu, mais pas un seul scolyte ou cossus n'a essayé depuis de pénétrer dans l'écorce.

CAMILLE SCHNAITER.

PROCÉDÉ DE TANNAGE.

Par M. PICARD.

Ce procédé repose essentiellement sur l'emploi de l'essence de térébenthine, ou de résine mélangée d'essence végétale ou minérale tannante, en remplacement de l'écorce à tan, combiné avec le mouvement des peaux dans un tonneau-foulon ou foulon à marteau, etc.

Après le travail de rivière, les peaux pour cuirs forts, au lieu d'être mises en fosse, sont placées dans un tonneau-foulon qui contient une légère décoction d'alun, si le cuir doit rester blanc, ou de cachou, sumac ou autre matière colorante, si l'on veut donner au cuir de la couleur. On ferme hermétiquement le tonneau-foulon, et on lui imprime un mouvement rotatif pendant quelques heures, pour bien faire pénétrer l'alun ou la matière colorante

dans les pores des peaux, et préparer ces pores à recevoir l'essence.

On arrête alors le tonneau-foulon, on enlève le couvercle et on verse l'essence de térébenthine; puis, on replace le couvercle sur le tonneau-foulon, et on le met de nouveau en mouvement.

Dans cette agitation, l'essence pénètre dans les pores des peaux, déjà imprégnés de la substance astringente, et agit comme un tannin tellement actif, avec effet de fermentation, que, dans une durée de moins de vingt-quatre heures, les cuirs se trouvent complétement tannés.

On les sort du tonneau, et il suffit de lessiver extérieurement les cuirs pour leur enlever l'odeur de l'essence et les parties résineuses adhérentes; ensuite, on bat, on lisse et on corroie le cuir comme d'ordinaire.

Pour les petites peaux de vache, veau, chèvre, etc., plus spécialement destinées à la mégisserie, à la chamoiserie, etc., le procédé est le même; seulement, on ajoute du sel à la décoction d'alun ou de cachou, sumac ou autre matière colorante.

Les proportions respectives d'alun, de cachou ou de matière colorante et d'essence de térébenthine ou de résine, mélangée d'essence végétale ou minérale tannante, peuvent varier, suivant la nature des peaux et le degré de tannage et de coloration.

Nous obtenons de bons résultats avec les proportions suivantes : peaux, 100 kilogr.; alun, 6 kilogr.; essence de térébenthine, 3 kilogr. 50. Pour les peaux colorées, on substitue à l'alun, 20 à 25 kilogr. de cachou, sumac ou autre matière colorante.

DE L'EXTRACTION ET DE LA CONSERVATION DES ARÔMES.

Par M. Ch. Tichborne.

Plusieurs travaux intéressants ont été lus au Congrès pharma-

ceutique anglais tenu à Bath au mois de septembre dernier. En voici quelques extraits:

L'auteur ayant eu une curiosité végétale à conserver, a employé la glycérine au lieu d'alcool afin de ne pas rider la plante. Le résultat a été très-satisfaisant.

Encouragé par le premier essai, il a recouvert des fleurs de sureau avec de la glycérine qui a pris l'arôme des fleurs.

En exprimant, ajoutant la quantité d'eau nécessaire, et distillant, on obtient une eau qui ne laisse rien à désirer.

M. Tichborne a conservé ainsi des fleurs pendant deux ans et a obtenu de l'eau distillée dont le parfum égalait celui de l'eau préparée avec les fleurs de la saison.

Il considère ce procédé comme bien supérieur à l'ancienne méthode de conservation par le sel, et recommande l'emploi de la glycérine pour extraire les parfums des fleurs.

Dans tous ces cas, la glycérine doit être sans odeur et avoir une densité de 1.240.

Dans le procédé de l'enfleurage, la glycérine, employée au lieu d'huile, est mise en contact avec des fleurs fraîches jusqu'à ce qu'elle soit saturée.

On l'étend d'eau et on agite avec une petite quantité de chloroforme ou de sulfure de carbone bien pur. Ces derniers corps enlèvent les essences et les abandonnent par l'évaporation.

En opérant en grand, on recueillerait une grande partie du chloroforme, et la glycérine évaporée servirait à une nouvelle opération.

NOUVEAU MODE DE DRAINAGE.

On vient d'essayer, dans les environs de Bonn, un curieux procédé de fertilisation des terres. On sait que l'humus est produit par l'action de l'air sur les matières animales et végétales

contenues dans le sol ; mais l'air n'agit qu'à la superficie ; on a imaginé d'étendre l'action oxygénante en faisant pénétrer l'atmosphère plus profondément dans le sol. Pour cela, on a disposé des tuyaux comme pour le drainage, mais criblés de petites ouvertures, à une profondeur variable de 1 à 2 mètres. Ces tuyaux, au lieu d'aboutir à un fossé central, convergent sur un foyer qui entretient un tirage perpétuel. L'air, entrant et sortant librement à travers les trous et les tuyaux, agit sur les couches souterraines comme à la surface. L'opération faite, le sol s'est tellement imprégné d'oxygène qu'en suspendant le courant d'air le feu n'en continue pas moins à brûler.

USAGE EN CHIMIE DE L'HUILE DE PÉTROLE.

Les *Archives médicales belges* viennent de publier un extrait d'une communication faite par M. Laronde à l'une des conférences scientifiques de l'hôpital militaire de Malines et dans laquelle l'auteur a démontré que l'huile de pétrole purifiée est aussi sensible que l'empois d'amidon comme réactif de l'iode.

M. Laronde a opéré sur 1 milligr. d'iodure potassique dissous dans 10 gr. d'eau. Il agite, dans un tube à réactif avec 1 gr. de pétrole, puis il ajoute 2 ou 3 gouttes, soit d'acide nitrique, d'acide sulfurique, acétique ou même de bon vinaigre ; après avoir agité fortement, le pétrole vient surnager, entraînant avec lui l'iode qui se trouvait dans le mélange, lequel lui donne une *teinte rosée* analogue à celle qu'on obtient en employant le sulfure de carbone ou certains carbures d'hydrogène. En appliquant ce mode de recherche aux urines renfermant de l'iodure potassique, M. Laronde a pu constater des quantités presque inappréciables de ce sel. N. G.

Le Gérant : A. CHEVALLIER.

54027 PARIS. — TYPOGRAPHIE DE RENOU ET MAULDE, RUE DE RIVOLI, N° 144.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

DÉPOT CENTRAL
DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES NATURELLES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

On expédie par Caisse de 50, 32, 28, 21, 15 et 10 bouteilles,
60, rue CAUMARTIN (en face le passage du Havre à Paris)

PRIX DES EAUX LES PLUS DEMANDÉES
(ORDRE ALPHABÉTIQUE)

TARIF pour Pharmaciens et Droguistes

Bonnes	» 80	Pougues (1)	» 65
Bussang	» 50	Püllna	1 10
Chateldon	» 55	Renaison	» 35
Condillac	» 45	Saint-Galmier	» 40
Contrexeville. — La Souveraine	» 65	Schwalheim	» 50
— Le Pavillon	» 70	Soultzbach	» 50
Ems	» 60	Soultzmatt	» 50
Enghien	» 60	Vals	» 65
Evian	» 90	Vichy	» 65
Friedrichshall	1 10	Vittel	» 65

Prix d'emballage pour les caisses de 10, 15, 21 et 28 bouteilles, **60** *cent. par caisse*
Pour les caisses au-dessus de 30 bouteilles, FRANCO D'EMBALLAGE

(1) PRIX DE L'EAU DE POUGUES PAR CAISSE

Caisse de 10 bouteilles	6 »	Caisse de 28 bouteilles	16 80
— de 15 bouteilles	9 »	— de 32 bouteilles	19 20
— de 21 bouteilles	12 60	— de 50 bouteilles	30 »

EXPÉDITION POUR TOUS PAYS — CONTRE REMBOURSEMENT

Toute demande de 30 francs et au-dessus est payable par traite à 60 jours
SANS FRAIS DE RECOUVREMENT

Adresser les demandes au Dépôt central : 60, rue Caumartin, à Paris

EAU MINÉRALE DE CONTRÉXEVILLE
SOURCE LA SOUVERAINE
APPROUVÉE PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

PRIX, pour pharmaciens et marchands, 30 fr. la caisse.
EXPÉDITION POUR TOUS PAYS
Adresser les demandes, 60, rue Caumartin, à Paris

EAU MINÉRALE DE VITTEL (VOSGES)
3 SOURCES :

GRANDE SOURCE (DIURÉTIQUE) — LA SOURCE NOIRE (LAXATIVE) — LA SOURCE DES DEMOISELLES (FERRUGINEUSE)

Prix de la Caisse au Commerce : 30 francs

EAU SULFUREUSE D'ENGHEIN
TOUTES LES SOURCES

Prix de la caisse de 50 bouteilles	30 fr.	FRANCO D'EMBALLAGE
— de 50 demi-bouteilles	25 —	
— de 50 quart de bouteilles	20 —	

Adresser les demandes 60, rue Caumartin, à Paris

Aout 1866.

PILULES ANTINÉVRALGIQUES

Du Dr CRONIER.

Il n'est pas un praticien aujourd'hui qui ne rencontre chaqne jour dans sa pratique civile, au moins en cas de névralgie, et qui n'ait employé le sulfate de quinine, tous les antispasmodiques et même l'électricité : tout cela bien souvent sans aucun résultat. Les pilules antinévralgiques de Cronier, au contraire, agissent toujours et calment souvent en moins d'une heure les névralgies les plus rebelles.

Dépôt chez Levasseur, pharmacien, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Prix : 3 fr.

APIOL DES Drs JORET ET HOMOLLE

Médaille à l'exposition universelle, 1862.

L'observation médicale confirme chaque jour ses propriétés veritablement spécifiques comme emménagogue, et son incontestable supériorité sur les agents thérapeutiques de la même classe.

Un savant et consciencieux observateur, M. le docteur Marrotte, a particulièrement étudié l'Apiol à ce point de vue, dans son service de l'hôpital de la Pitié et en ville. Il résulte de ses observations que le succès est assuré, quand l'aménorrhee et la dysménorrhée sont indépendantes d'un état anatomique, ou d'une lésion organique, mais se rattachent a un trouble de l'innervation vasomotrice de l'uturus et des ovaires. Ajoutons qu'on doit combattre simultanément ou préalablement la chlorose ou les autres complications.

Les docteurs Joret et Homolle indiquent, comme le seul moment opportun pour administrer l'Apiol, celui qui correspond à l'époque présumée des régles, ou qui la précède.

Dose : 1 capsule matin et soir, pendant six jours. On l'emploie aussi pour couper les fièvres d'accès.

Pharmacie Brivnt, rue de Rivoli, 150, entrée rue Jean-Tison, à Paris.

PASTILLES DE DETHAN
AU SEL DE BERTHOLLET
(Chlorate de Potasse)

Recommandées contre les maux de gorge, les inflammations de la bouche, et la salivation mercurielle. Elles donnent la flexibilité au gosier, la fraîcheur à la voix, guérissent les ulcérations, détruisent la mauvaise haleine. — Dépôt : pharmacie Dethan, 90, faubourg St-Denis ; pharmacie Roussel, place de la Croix-Rouge, 1, Paris

PILULES CRONIER

A l'Iodure de Fer et de Quinine

(Extrait de la *Gazette des Hôpitaux*, 16 mai 1863). — Nous pouvons dire que M. Cronier est le seul qui soit arrivé à produire ce médicament à l'état fixe, inaltérable, et se conservant indéfiniment. Par conséquent, il a donc un avantage réel sur toutes les préparations ferrugineuses.

Rue de Grenelle-St-Germain, 13, à Paris.

ERGOTINE
DRAGÉES D'ERGOTINE
DE BONJEAN

Médaille d'or de la Société de pharmacie de Paris.

D'après les plus illustres médecins français et étrangers, la solution d'Ergotine (au dixième) est le plus puissant hémostat que que possède la médecine contre les hémorrhagies de vaisseaux tant artériels que veineux

Les dragées d'Ergotine sont employées avec le plus grand succès pour faciliter le travail de l'accouchement, arrêter les hémorrhagies de toute nature contre l'hémoptysie, les engorgements de l'utérus, les dyssenteries et diarrhées chroniques.

Dépôt à la pharmacie, rue Bourbon-Villeneuve, 19, à Paris, et dans presque toutes les pharmacies.

MALADIES DE POITRINE
HYPOPHOSPHITES
DU Dr CHURCHILL

SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE SOUDE
SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX
PILULES D'HYPOPHOSPHITE DE QUININE

CHLOROSE — PALES COULEURS

SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE FER
PILULES D'HYPOPHOSPHITE DE MANGANÈSE

Prix : 4 fr. le flacon.

Sous l'influence des hypophosphites, la toux diminue, l'appétit augmente, les forces reviennent, les sueurs nocturnes cessent, et le malade jouit d'un bien-être inaccoutumé. — Pharm. Swann, 12, rue Castiglione, Paris. — Dépôts : Montpellier, Belugou frères ; Nice, Fouque ; Lyon, Pharmacie centrale, 19, rue Lanterne ; Bordeaux, Nantes, Toulouse, dans les succursales de la Pharmacie centrale ; Nîmes, pharmacie Goulard jeune.

PRIX DES PRODUITS

DE LA

MAISON J.-P. LAROZE

Pharmacien de l'Ecole spéciale de Paris.

	PRIX pour le public.	REMISE pour le pharm.
PRODUITS PHARMACEUTIQUES		
SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES DE J.-P. LAROZE, spécifique le plus certain des affections nerveuses de l'estomac et des intestins ; le flacon	3 »	25 0/0
Sirop d'écorces d'oranges amères, à l'iodure de potassium. Dose exacte et toujours définie, reconnu comme le dosage le plus sûr de ce précieux médicament ; le flacon	4 50	
Sirop ferrugineux d'écorces d'oranges et de quassia amara au proto-iodure de fer. Dosage exact, *inaltérabilité garantie.* Prix du flacon	4 50	
Médecine noire. Six capsules d'une déglutition facile, sans saveur ni odeur, représentent en force la médecine du Codex. Prix de la boîte pour une purgation.	1 »	40 0/0
PRODUITS MÉDICO-HYGIÉNIQUES		
Curaçao français hygiénique, liqueur de table perfectionnée, le cruchon toujours en verre	6 »	25 0/0

La vogue méritée du CURAÇAO français hygiénique a été quelquefois paralysée par le droit de consommation en exposant les expéditeurs sans acquit à caution à des procès-verbaux et tracasseries interminables, ou en augmentant tellement le prix que le consommateur attendait une occasion. Pour ouvrir à cet excellent produit un marché régulier, je dois faire le sacrifice du bénéfice rénumérateur, et prendre *à ma charge le droit de consommation*, celui d'octroi, s'il y en a, restant à la charge du destinataire. Aussi *toute demande de six cruchons de Curaçao sera expédiée* FRANCO DE PORT, D'EMBALLAGE ET DU DROIT DE CONSOMMATION, pour les villes rédimées; pour les villes non rédimées, l'expédition se fera avec un acquit à caution, et alors le droit de consommation de 0 fr. 90 c. par litre sera, comme les frais de port, déduits de mon mandat pour solde. Au-dessous de ce nombre, il n'en sera pas expédié, il faudra le prendre soi-même à Paris.

Elixir dentifrice au quinquina, à la pyrèthre et au gayac ; le flacon	1 25	25 0/0
Poudre dentifrice rose au quinquina, à la pyrèthre et au gayac, et à base de magnesie ; le flacon	1 25	
Opiat dentifrice au quinquina, à la pyrèthre et au gayac ; le pot	1 50	
Curatif dentaire pour panser les dents cariées avant le plombage et prévenir les douleurs et abcès ; le flacon avec l'instrument	4 »	
COSMÉTIQUES MÉDICO-HYGIÉNIQUES		
Eau leucodermine pour la toilette du visage ; le flacon	3 »	
Eau lustrale contre la chute des cheveux et les démangeaisons du cuir chevelu ; le flacon	3 »	
Esprit de menthe superfin pour la table ; le flacon	1 25	
Esprit d'anis rectifié pour la table ; le flacon	1 25	
Savon lénitif médicinal approprié aux usages de la toilette : le pain	1 50	
Savon lénitif médicinal aux jaunes d'œufs non altérés ; le pain	2 »	
Crême de savon lénitif médicinal approprié aux usages de la toilette ; le flacon	2 »	
Huile de noisette parfumée ; le flacon	2 »	
Cold cream supérieur ; le pot	1 50	
Pommade conservatrice des cheveux ; le pot	3 »	
Eau de Cologne supérieure avec ou sans ambre ; le flacon	1 »	
Pastilles orientales du Dr P. CLÉMENT pour purifier l'haleine ; la boîte entière	2 »	
La demi-boîte	1 »	
Vinaigre de toilette aromatique ; le flacon	1 »	
Eau de fleurs de lavande ; le flacon	1 50	

Les produits ci-dessus ne sont expédiés qu'à vente ferme. — L'emballage est toujours franco ; mais, pour obtenir la franchise de port, il faut que la demande d'un ou de plusieurs produits s'élève au moins à la somme de fr. pour MM. les pharmaciens.— Le droit de consommation *est toujours franco* mais celui d'octroi, s'il y en reste à la charge du destinataire. — MM. les droguistes qui font le gros, jouissent pour toute demande de fr. et au-dessus, d'une bonification qui leur permet de se mettre en rapport avec MM. les pharmaciens et fumeurs pour la vente de ces divers articles

Fabrique et expéditions maison J.-P. LAROZE, rue des Lions-Saint-Paul, 2.

PARIS

SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT

Ph^en, rue de Rivoli, 150, Paris.

Cette préparation a été préconisée dans l'inflammation des muqueuses, et particulièrement de la muqueuse bronchite et du parenchyme pulmonaire, par LAENNEC, GUERSANT, FOUQUIER et d'autres médecins des hôpitaux et professeurs de la Faculté de Paris. En outre, un rapport officiel constate que :

« Le Sirop anti-phlogistique de Briant, préparé avec des extraits de plantes jouissant de propriétés adoucissantes et calmantes, est propre à l'usage pour lequel il est composé, et qu'il ne contient rien de nuisible ni de dangereux. »

PRODUITS ALIMENTAIRES AU GLUTEN

des successeurs DUBAND ET Ce, à Toulouse, rue des Amidonniers, 45, fournisseurs des hôpitaux civils et militaires.

Ces PRODUITS AU GLUTEN sont l'aliment par excellence dans le traitement du *diabète*, de l'*obésité*, des maladies de l'*estomac*, de la *poitrine*, de la *consomption*, de l'*affaiblissement général*.

Ils se vendent sous forme de pain ou tranches, biscottes, semoules, pâtes, farines, chocolat, avec ou sans sucre. — *Dépôt général*, à PARIS, rue des Grands-Augustins, 24, et au DÉPÔT CENTRAL des Eaux minérales, 60, rue Caumartin.

PRODUITS FERRO-MANGANIQUES

APPROUVÉS PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

DE BURIN DU BUISSON,

Pharmacien, lauréat de l'Académie de médecine de Paris.

Le savant professeur TROUSSEAU, dans la dernière édition de son *Traité de Thérapeutique et Matière médicale*, reconnaît que les ferrugineux simples, sont souvent impuissants pour guérir les maladies tenant à l'appauvrissement du sang. Beaucoup des praticiens les plus estimés attribuent cet insuccès à l'absence dans ces préparations du *manganèse*, dont l'existence dans le sang reconnue, par les premiers chimistes de notre siècle, est toujours intimement liée à celle du fer.

C'est donc rendre un véritable service à Messieurs les médecins, que d'appeler leur attention sur les préparations suivantes :

1° **Poudre ferro-manganique**, donnant, à l'instant, une eau acidule, gazeuse, agréable, remplaçant avec avantage et économie les eaux minérales ferrugineuses.

2° **Pilules d'iodure de fer et de manganèse**, contenant chacune cinq centigrammes d'iodure ferro-manganeux; indiquées tout particulièrement dans les affections lympathiques, scrofuleuses et celles dites cancéreuses et tuberculeuses.

3° **Dragées de lactate de fer et de manganèse**
4° **Pilules de carbonate ferro-manganeux**
spécialement prescrites dans la chlorose, l'anémie, la leucorrhée, l'aménorrhée. L'indication d'alterner l'usage de ces deux produits donne les meilleurs résultats.

M. Burin du Buisson, désireux d'obtenir l'adhésion complète du public médical sur la valeur des préparations ferro-manganiques, prévient qu'il les met gratuitement à sa disposition en s'adressant à son dépôt général.

A *Paris*, à la PHARMACIE, 7, RUE DE LA FEUILLADE.

A *Lyon*, à la PHARMACIE GAVINET, 33, rue Louis-le-Grand.

EAU GAZEUSE NATURELLE
DE SCHWALHEIM

Tout le monde connaît aujourd'hui les inconvénients, les dangers des EAUX MUNICIPALES et des EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES; tout le monde sait que les meilleurs procédés de filtrage et de fabrication ne leur enlèvent pas leurs caractères nuisibles et souvent toxiques. De là l'usage prescrit par les médecins des EAUX MINÉRALES NATURELLES DE TABLE.

L'EAU DE SCHWALHEIM est la plus saine et la plus agréable de ces eaux. Elle contient *deux fois plus d'acide carbonique que l'eau de Sellers naturelle* (Liebig, Mialhe, O. Henry, Chatin, Const. James, etc.). Elle est chloro sodique et ferrugineuse, *apéritive* et *tonique*. Dans le traitement de la *gastralgie*, de la *dyspepsie*, de la *chlorose*, de l'*anémie*, de la *débilité*, du *nervosisme*, des *maladies du foie*, etc., elle doit être préférée aux *Eaux de Bussang*, *Orezsa*, *Saint-Galmier*, *Spa*, *Passy*, etc.

L'EAU DE SCHWALHEIM *n'altère ni la couleur ni la saveur des vins.* Elle se conserve pendant plusieurs années sans rien perdre de ses qualités; l'on en obtient des **limonades gazeuses naturelles** et des **sodas** d'un goût exquis. Considérée jusqu'à présent comme une *boisson de luxe* en raison de son prix élevé, elle est aujourd'hui à la portée de toutes les fortunes, par suite des réductions de son prix.

PRIX : 55 centimes le cruchon.
Au Dépôt Central, 60, rue Caumartin, à Paris.

BAINS DES THERMES DE BRIDES
DITS de la Perrière, EN SAVOIE.

Cet Etablissement modèle, — site admirable, communications par voies ferrées, sources précieuses, — comptera bientôt parmi les premiers établissements minéraux de l'Europe.

Les EAUX DE BRIDES, *sulfurées calciques* à 46 degrés centigrades, sont *toniques* à petite dose (3 à 4 verres) et *laxatives* administrées à plus forte dose. Très-efficaces dans l'anémie, faiblesse constitutionnelle, certaines affections scrofuleuses des muqueuses, affections utérines chroniques, etc.

Etablissement avec bains, douches et bains de vapeur, administré par la ville de Moutiers.

De Paris : chemin de fer de Lyon, Aix, Chambéry, station de Chamousset.

SIROP DE DIGITALE de LABELONYE

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les Médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de l'urine et des Bronches (*Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches*, etc.

Le SIROP de LABÉLONYE n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur, *à Paris, rue Bourbon-Villeneuve*, 19.

TUBES ANTI ATSMATHIQUES
(LEVASSEUR)

Employés avec succès contre l'asthme, Cessation instantanée de la suffocation et des oppressions. — Pharmacie, 19, rue de la Monnaie, Paris. — PRIX : 3 fr.

HUILE DE FOIE DE MORUE DE ROCQUE
(Médaille d'Argent 1864)
LE BOUCHER, SUCCESSEUR
55, BOULEVART DE SÉBASTOPOL (R. D.), A PARIS.

LES PASTILLES DIGESTIVES
A LA PEPSINE

De WASMANN sont employées par tous les médecins au courant de la science, dans les cas où la digestion des aliments albuminoïdes est difficile ou impossible, parce qu'elles constituent **la seule préparation** où la PEPSINE soit **conservée** INALTÉRÉE et sous une forme agréable au goût. — Rue Saint-Honoré, 151, à la pharmacie du Louvre, et dans toutes les pharmacies.

Pour les renseignements médicaux et annonces, s'adresser à M. E. Simonnet, 13, rue de la Monnaie.

LES BAINS STIMULANTS DE PENNÈS

Sont ordonnés par un grand nombre de médecins dans les cas où il convient d'activer la circulation du sang, de tonifier le corps et de réveiller l'énergie vitale.

Les bons effets qu'ils produisent ne laissent aucune trace d'irritation comme tant d'autres révulsifs ou stimulants.

Cela les rend fort utiles pour détourner les **embarras gastriques** et arrêter le **relâchement des intestins**.

Employés dans ces dernières conditions, ils deviennent **PRÉSERVATIFS DU CHOLERA**. (Voir les documents publiés dans une monographie, qui se délivre à la pharmacie PENNÈS, rue Sorbonne, 4, à Paris.)

EAUX MINÉRALES DE VALS

ACIDULES, GAZEUSES, BICARBONATÉES, SODIQUES, ANALYSÉES PAR O. HENRI.

ANALYSE DE LA SOURCE FERRO-ARSENICALE LA DOMINIQUE PAR O. HENRI.

Acide sulfurique libre..... 1.33
Silicate acide. — Arseniate acide. } sesquioxyde de fer
Phosphate acide. — Sulfate acide. } 0.44
Sulfate de chaux. — Chlorure de sodium.....
Matières organiques.....

THERMALITÉ 13°	ST-JEAN	PRÉCIEUSE	DÉSIRÉE	RIGOLETTE	MAGDELEINE
—	—	—	—	—	—
Acide carbonique.....	0.425	2.218	2.145	2.145	2.050
Bi-carbonate de soude.....	1.480	5.940	6.040	5.800	7.280
— de potasse.....	0.040	0.230	0.263	0.263	0.255
— de chaux.....	0.310	0.630	0.571	0.259	0.520
— de magnésie.....	0.120	0.750	0.900		0.672
— de fer et manganèse..	0.006	0.010	0.010	0.024	0.029
Chlorure de sodium.....	0.060	1.080	1.100	1.200	0.160
Sulfate de soude et de chaux.....	0.0 4	0.185	0.200	0.230	0.235
Silicate et silice, alumine.....	0.080	0.060	0.058	0.060	0.597
Iodure alcalin, arsenic et lithine...	indice.	indice.	indice.	traces.	traces.
	2.151	8.885	9.142	7.826	9.243

Ces eaux sont *très-agréables* à boire à table, pures ou coupées avec du vin. Un excès d'acide carbonique et la proportion heureuse des bicarbonates, calciques, magnésiens, en fait, malgré la plus riche minéralisation qui soit connue en France, des eaux *légères*, *douces*, essentiellement *digestives*. Dose ordinaire : une bouteille par jour. (*Indiquer autant que possible la source que l'on entendprescrire*) *Emplois spéciaux* : **Saint-Jean**, maladies des organes digestifs ;—**Précieuse**, maladies de l'appareil biliaire ; — **Désirée**, maladies de l'appareil urinaire ; — **Rigolette**, chlorose-anémie ;—**Magdeleine**, maladies de l'appareil sexuel ;—**Dominique** (cette eau est arsénicale, elle n'a aucune analogie avec les précédentes fièvres intermittentes, cachexies, dysphie, maladies de la peau, scrofule, maladies organiques, etc.

Les eaux de ces six sources se transportent et se conservent sans altération ; elle se trouvent dans les principales pharmacies de France au prix de 0.80 c. la bouteille.

Chaque bouteille est revêtue d'une étiquette et coiffée d'une capsule en étain portant le nom de la source à laquelle elle a été puisée.

(1)

CAPSULES DE GLUTEN PUR

Prix Monthyon (1)

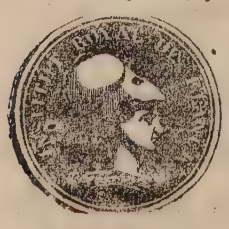

de 1 000 fr.

D'ULYSSE ROY (DE POITIERS)

infaillibles

pour la guérison des diabétiques

Médaille d'Or (1)

de 3,000 fr.

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES DE LAMOUREUX ET GENDROT

Dépôt : **6, rue de Paradis** (au Marais), Paris

BOITES ET SACS IMPERMÉABLES

BREVETÉS S. G. D. G.

Remplaçant les Flacons en verre, et livrés franco

Economie de plus de 20 % par suite de la suppression de la verrerie.
Economie notable sur les frais de transport, due à la grande légèreté des contenants.
Avantage de ne plus être encombré de flacons inutiles.

TABLEAU DÉMONSTRATIF

LO.	GRAM.	
»	500	Acétate de potasse.
»	500	Acétate de soude.
»	050	Acide pyrogallique.
»	2 0	Antimoine diaphorétique.
»	250	Calomel à la vapeur.
1	»	Carbonate d'ammoniaque.
»	100	Caustique de Vienne.
»	500	Chlorure de calcium desséché.
2	»	— de chaux.
»	250	— de zinc.
»	500	Citrate de fer en paillettes.
1	»	— de magnésie.
»	500	Crème de tartre soluble en paillettes.
»	500	Cyanure de potassium plaques.
»	100	— — médicinal.
»	125	Extrait de ratanhia sec.
»	500	Fer réduit par l'hydrogène.
»	500	Fleurs de zinc.
2	»	Hyposulfite de soude.

KILOG.	GRAM.	
»	250	Lactate de fer.
»	500	Limaille de fer porphyrisée.
1	»	Magnésie calcinée.
»	500	Nitrate d'ammoniaque.
»	500	Perchlorure de fer, en plaques.
»	100	Potasse caustique, en cylindres.
»	100	— — en pastilles.
»	500	— — en plaques.
1	»	Potasse perlasse.
1	»	Phosphate de soude.
2	»	Sel de tartre n° 1.
»	500	Sel végétal.
1	»	Sulfate de fer pur.
1	»	— de zinc pur.
1	»	Sulfure de chaux.
2	»	— de potasse.
»	250	Tannin.
»	500	Tartrate de potasse et fer en paillette
»	050	Valérianate de zin

Valeur des produits ..... **100** francs environ.
Valeur des flacons pour les contenir..... **21** — environ.

os produits logés dans nos boîtes ou sacs livrés franco, offrent donc une économie de plus de 20 %

roduits à des prix très-modérés et offrant toujours aux Pharmaciens une entière sécurité.

INCONTINENCES D'URINE

Guérison par les dragées GRIMAUD aîné, Poitiers. Dépôt chez l'inventeur, à Poi-rs. — Paris, 7, rue de la Feuillade.
Prix : 5 fr. la boîte.

EPSINE BOUDAULT

Fabrication en gros depuis 1854.

L'accueil que le corps médical a fait à notre duit, et son emploi dans les Hôpitaux té-ignent des soins excessifs apportés à sa paration et de sa force digestive toujours lle.

Elle est administrée avec succès dans les *pepsies, gastrites, gastralgies, aigreurs, ites, diarrhées et vomissements*, sous for-d'**Elixir, Vin, Sirop, Pastil-, Prises, Pilules ou Dragées.**

r éviter les contrefaçons, exiger Hottot
achet BOUDAULT et la signature

ôt · Pharm. **Hottot, 24, r. des Lombards.**

SIROP MINÉRAL SULFUREUX AU GOUDRON

De CROSNIER, pharmacien. Ce sirop est employé depuis quinze ans pour guérir les Affections chroniques des bronches et des poumons, Toux, Rhumes, Bronchites rebelles et Phthisie commençante.

Pharmacie, rue Montmartre, 95.

SIROP ET PATE DE BERTHÉ

A LA CODÉINE.

Les observations les plus sérieuses, recueillies par des hommes dont le corps médical respecte l'opinion, ont depuis longtemps démontré l'efficacité du **Sirop** et de la **Pâte de Berthé**, et la supériorité de leurs effets contre les Rhumes, les Toux opiniâtres et fatigantes de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite et de la phthisie pulmonaire, on ne doit donc pas s'étonner de la préférence accordée à cette préparation par les médecins et par les malades, et de l'importance toujours croissante de sa vie.

Dépôt, 151, rue Saint-Honoré,
PHARMACIE DU LOUVRE, *et dans toutes les pharmacies.*

EAU MINÉRALE DE POUGUES

ALCALINE, FERRUGINEUSE, IODÉE ET GAZEUSE

Traitement des affections Gastro-intestinales, Génito-urinaires Goutteuses et Lymphatiques. — Diabète, Albuminurie, Chlorose, Chloro-anémie, maladies du Foie, de la Rate et du Pancréas, maladies des femmes, etc.

Service médical : le docteur Félix ROUBAUD, médecin de l'établissement

Les sels auxquels on doit accorder la plus grande somme d'action dans les *Eaux de Pougues*, sont les carbonates de chaux et de magnésie.

L'action reconstituante des *Eaux de Pougues* est singulièrement favorisée d'ailleurs par la quantité notable de fer qu'elles contiennent, et par les pratiques hydrothérapiques auxquelles un établissement complet et modèle est affecté.

C'est à leur influence sur les fonctions digestives, sur la fonction d'assimilation qu'elles réveillent, que les *Eaux de Pougues* doivent la vogue dont elles jouissaient déjà du temps des Romains, et qui s'est conservée d'âge en âge aux yeux de nos célébrités médicales modernes.

MAISON A. ANCELIN

Pharmacien de l'École de Paris

Rue du Temple, 22

PARIS

Marque de fabrique. DESNOIX & Cie, Successeurs Marque de fabrique.

TISSUS PHARMACEUTIQUES

Sparadraps.

Officinal.
Diachylon gommé.
Diapalme.
Sparadraps des hôpitaux.
Révulsif au Thapsia.
Poix de Bourgogne simple.
— émétisée.
Vigo cum mo.
Ciguë.
Des quatre fondants, etc., etc.
Toile de mai.
Percaline adhésive à la glycérine.
S'applique comme le taffetas d'Angleterre.
Baudruche préparée par grosse et par bande.

TOILE VÉSICANTE VERTE

Avec divison. Vésication prompte et sûre.
Deux largeurs.. { 25 centimètres. / 20 — }

Papier à cautère blanc, boîtes rouges.
— blanc et jaune.
— boîtes vertes, demi-fines.
— satiné, boîtes vertes satinées.
— à l'emplâtre simple sans résine.
On le prépare aussi sur formule particulière et coupé au modèle demandé.

Épispastique.

Papier épispastique ordinaire, nos 1, 2, 3.
— perforé, nos 1, 2, 3.
Pansement tout préparé.
sérofuge, nos 1, 2, 3, en grandeurs diverses.
Taffetas d'Angleterre *(court plaister)* de toutes les qualites, par grosse, par douzaine et par mètre.
Enveloppes riches et simples ; carnets dorés et non dorés, renfermant chacun trois carrés de taffetas et un de baudruche préparée.

Emplâtre pauvre homme, dit papier anglais. — Baudruche à l'arnica, dit collodion

PAPIER CHIMIQUE

Ce papier, d'une fabrication parfaite, se vend 50 centimes le rouleau. 25 centimes le demi-rouleau, prix qui le fait rentrer entièrement dans le domaine de la pharmacie.

Tous les produits de cette maison, fabriqués avec le soin qu'exigent les préparations pharmaceutiques, présentent à MM. les pharmaciens un avantage réel, car les prix sont toujours en rapport avec celui des matières premières.

54463 Imp. Renou et Maulde, rue de Rivoli, 144.

DROGUERIE

BULLETIN DES VARIATIONS (JUILLET 1866)

Acide citrique blanc	6 50	Ces deux acides sont en baisse.
— tartrique d°	4 80	
Aloès succotrin	1 90	Baisse.
Anis étoilé	4 50	A fléchi.
Baume de copahu solidifiable	7 50	Très-recherché.
— de Tolu, sec	14 »	
Beurre de muscades	16 »	Reviendra à l'ancien prix.
Bicarbonate de soude	» 60	De fabrique française.
Bismuth (sous-nitrate)	40 »	Restera cher longtemps. Le métal manque.
Camphre raffiné	4 25	Les prix s'élèvent.
Cantharides grabelées	8 50	Sont abondantes.
Cubèbes grabelés	5 »	
Follicules de séné, Palthe et Tripoli en sorte.	4 50	
Glycérine pure	3 »	Ce produit est en baisse.
— ordinaire	2 »	
Gomme en sorte	2 50	Nouvelle hausse.
— blonde	2 90	
— blanche	3 40	
Graine de moutarde noire d'Alsace	1 »	Sans changement.
— — de la Rochelle 90 à	» 85	
— — blanche mondée	1 40	
Guimauve (racine)	1 »	
— fleur)	2 40	
Huile d'amandes douces	4 40	Les amandes manquent.
— de foie de morue brune	2 10	La pêche de cette année est bonne.
— — blonde	2 20	
— — blanche du commerce	3 30	
— de ricin filtrée	2 40	
Iodure de potassium	32 »	Ferme à ces prix.
Iode sublimé	38 »	
Ipéca en sorte	45 »	Devient plus rare de jour en jour. Hausse nouvelle à Londres.
— choisi et mondé	48 »	
Jalap choisi (Vera-Cruz)	20 »	Les qualités Tampico sont offertes; mais elles ne sont pas médicinales.
Manne en larmes	18 »	La manne en larmes manque.
— en débris de larmes	5 50	
— en sorte	3 »	
Mauve cultivée (fleur) 4 50 à	7 »	
Mercure	6 50	Le cours a fléchi.
Opium titré	50 »	A repris une grande faveur.
Polygala de Virginie	16 »	Toujours rare. Arrivages peu fréquents.
Quinquina jaune, vrai calissaya	14 »	Le quina gris en bonne qualité n'est pas abondant.
— rouge 30 à	50 »	
— gris de Loxa, choisi	7 50	
— — menu d°	6 50	
Rhubarbe de Chine, de bonne qualité	35 »	Il y a un peu de baisse.
Safran du Gâtinais	135 »	
Salsepareille	2 50	
Scammonée d'Alep, n° 1	100 »	Les prix sont très-élevés pour les bonnes qualités.
Semen-contra d'Alep grabelé	2 »	
Séné Palthe, 3/4 mondé	2 90	
Sulfate de quinine	7 25	les 30 grammes. Fermeté dans les cours.
Tilleul avec bractées	40	
— mondé		
Violettes nouvelles de 1865		

Table du Journal de Chimie médicale, cahier d'Août 1866

Chimie.

Fabrication des charbons de varechs. — Nouvelle manière d'en extraire le brome et l'iode; par M. Ed. Moride 417
Préparation de l'alumine; par M. Dulloz 421
Sur l'utilisation des résidus de la préparation du chlore et de la fabrication de la soude artificielle, par M. E. Kopp 421

Toxicologie.

Empoisonnement de trois chevaux par l'essence de térébenthine ; par M. Mégnin 423
Empoisonnement par l'opium traité par la trachéotomie 424
Recherche du cuivre par le phosphoré; par M. Blondlot 425

Pharmacie.

A propos des élèves en pharmacie 427
Précautions à prendre dans la délivrance des médicaments 428
Du prurit dans les syphilides 429
Appareil pour l'insufflation des poudres médicamenteuses dans les cas de blennorrhée 430
Avis aux jeunes chimistes anglais 432
Système métrique 432

Falsifications.

Réflexions à propos de la vente future des engrais 433
Sur les caractères différentiels du café et de la chicorée 435

Botanique médicale.

Sur le *pharbitis nil*, succédané du jalap 437

Hygiène publique.

Étiologie de la fièvre paludéenne 441
La houille, les forêts et les maladies épidémiques 443

Thérapeutique.

Sur l'action purgative de quelques semences des euphorbiacées 446

Objets divers.

Congrès médical international de Paris 453
Dixième congrès des Sociétés de pharmacie de France 455
Saccharolé alimentaire dit *phosphate du blé* 457
Nouvelles des cultures du quinquina dans les Indes 458
Nourriture des abeilles comme diurétique 458
Les petits métiers à Londres 459

Eaux Minérales.

Examen clinique des eaux de Vals 460

Chronique industrielle ;

PAR M. A. CHEVALLIER FILS.

Le bronze d'aluminium 465
Destruction des limaçons 466
Sur l'altération des tissus expédiés aux Indes 467
Préparation des allumettes chimiques sans phosphore 468
Emploi de l'alcool camphré pour détruire les insectes 468
Procédé de tannage; par M. Picard 469
De l'extraction et de la conservation des arômes 470
Nouveau mode de drainage 471
Usage en chimie de l'huile de pétrole 472

54027 — IMPRIMERIE RENOU ET MAULDE

DICTIONNAIRE des ALTÉRATIONS et FALSIFICATIONS des substances alimentaires et commerciales, par M. Chevallier père, 3e édition revue, corrigée et augmentée, 2 forts volumes in-8°. Prix : 14 francs franco dans toute la France.

TRAITÉ DE MATIÈRE MÉDICALE, DE THÉRAPEUTIQUE ET DE PHARMACIE VÉTÉRINAIRES, par M. le professeur Tabourin, 2 très-forts volumes in-8°, avec figures dans le texte. Prix : 30 fr. rendu *franco* dans toute la France et l'Algérie. — A la Librairie de P. Asselin, place de l'École de Médecine.